$10

PRINTEMPS 2019

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Fête de fermeture de l'ancienne Chambre des communes

Sir John A. Macdonald et les pensionnats indiens

Les députés en font-ils trop pour leurs circonscriptions?

Voyage d'études à Malte

Canadian Association of Former Parliamentarians

Association canadienne des ex parlementaires

JOHNSON ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE

Cher membre de l'ACEP,

Si vous voyagez, votre association a négocié quelque chose de génial pour vous. Nous sommes très heureux de vous présenter Johnson Assurance, notre partenaire privilégié en matière d'assurance voyage. Nous sommes convaincus que les membres de l'ACEP seront parfaitement bien servis par Johnson qui souhaite commencer par vous offrir l'accès à l'assurance voyage MEDOC[MD]. L'assurance voyage MEDOC[MD] est un régime d'assurance voyage annuel qui prévoit une protection multivoyage et dont le coût est souvent moins élevé que celui exigé pour couvrir plusieurs voyages individuellement[1].

Membres de l'ACEP

- Admissibilité pour soins médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 000 000 $
- Protection pour un nombre illimité de voyages à l'intérieur du Canada
- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 17 ou de 35 jours chacun[2]
- Protection en cas d'annulation[3], d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 8 000 $ par personne, par voyage
- Jusqu'à 1 500 $ (3 000 $ par famille) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
- Offerte à tous indépendamment de l'âge et de l'état de santé[4]

Avec la protection sous-jacente du RSSFP

- Admissibilité pour soins médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 000 000 $
- Protection pour un nombre illimité de voyages à l'intérieur du Canada
- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 40 jours chacun[2]
- Protection en cas d'annulation[3], d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 12 000 $ par personne, par voyage
- Jusqu'à 1 500 $ (3 000 $ par famille) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
- Offerte à tous indépendamment de l'âge et de l'état de santé[4]
- La coordination des garanties avec celles du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP)

Composez le 1 866 606-3362 pour en profiter.

Veillez à mentionner que vous êtes membre de l'ACEP, pour obtenir vos taux préférentiels.

Johnson.ca/travel-insurance

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique. MEDOC[MD] est une marque de commerce déposée de Johnson. Ce produit d'assurance est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administré par Johnson. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. JI et RSA sont des filiales apparentées. [1]Selon une comparaison entre le modèle C du régime annuel multivoyage MEDOC et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. [2]La durée maximale de 17, 35 ou 40 jours s'applique à chaque voyage, qu'il s'agisse d'un voyage hors Canada ou hors de votre province de résidence. Reportez-vous à la police d'assurance pour les détails. [3]Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. [4]Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Composez le 1 866 606-3362 pour obtenir plus de renseignements.

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 15, Numero 1 Printemps 2019

TABLE DES MATIÈRES

Sous le regard de la présidente 4
Par Dorothy Dobbie

Rapport du directeur exécutif 6
Par Francis LeBlanc

Fête de fermeture de l'ancienne Chambre des communes 7

Assemblée générale annuelle de 2018 et service commémoratif 10
Photos prises par Christian Diotte

Perry Bellegarde, chef national et conférencier du déjeuner de 2018 11
Photos prises par Christian Diotte

Don Boudria reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels 2018 de l'ACEP 12
Photos prises par Christian Diotte

Une délégation de l'ACEP fait un séjour à Malte et à l'île de Gozo 14
Par Francis LeBlanc

Le premier premier ministre du Canada et les pensionnats indiens 18
Par Maya Gwilliam

Ce qu'il faut savoir lorsqu'on souhaite déserter son parti 20
Par Maya Gwilliam

Les décisions les plus mémorables de Peter Milliken 21
Par Wade Morris

Entretien avec Dennis Gruending au sujet des discours qui ont changé le Canada 22
Par Wade Morris

L'honorable Jean Augustine : permettre aux jeunes femmes de tenter l'impossible 23
Par Maya Gwilliam

Il me semble 24
Par Dorothy Dobbie

L'ACEP vient en aide aux députés sortants grâce à une nouvelle initiative 25
Par Wade Morris

Les députés en font ils trop pour leurs circonscriptions? 26
Par Maya Gwilliam

Prix du bâtisseur de la nation 27
Par Dorothy Dobbie

Comment ça fonctionne 28
Par l'hon. John Reid

L'ancien sénateur Vim Kochhar : champion des personnes handicapées 30
Par Dorothy Dobbie

Un repas en compagnie de l'ancien sénateur Frank Mahovlich 32
Par Dorothy Dobbie

Sur les étagères : Prends le flambeau 33
Par l'hon. Bill Blaikie

Sur les étagères : Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Stalin 34
Par Derrek Konrad

Passages politiques 35
Par Ellie Sabourin et Lauren Malyk

Geoff @ 30 46
Par Geoff Scott

Dorothy Dobbie.

Sous le regard de la présidente

Une année de transition

L'année écoulée a été fort occupée pour l'Association; nous avons examiné notre mandat et déterminé où nous voulions être rendus dans 12 mois. Une de nos priorités consiste à trouver une façon d'aider les députés qui prennent leur retraite à faire la transition de la vie publique à la vie privée. Francis LeBlanc a lancé cette initiative l'an dernier et elle prend désormais forme avec l'aide de John Bosley et de l'ancienne greffière, Audrey O'Brien. Jack Harris et Merv Tweed se sont également portés volontaires.

À ce sujet, nous avons déjà communiqué avec les députés et les sénateurs qui ont annoncé qu'ils ne reviendraient pas et les avons invités à se joindre à l'ACEP.

Au revoir Francis

Je tiens à remercier personnellement Francis pour son travail au sein de l'Association au cours des trois dernières années. Je sais qu'il a décidé de passer à autre chose, mais son amour et son enthousiasme pour l'ACEP nous ont fortement impressionnés. En plus de l'initiative sur la transition, il a travaillé fort pour créer un nouveau site Web pour l'ACEP et il a réussi à établir un régime d'assurance collective pour les déplacements qui, j'en suis certaine, saura vous plaire.

Nous ne remplacerons pas Francis à court terme; nous attendrons plutôt que l'ACEP se refasse une santé financière. Entre temps, nous tenterons d'obtenir le soutien de quelqu'un possédant une expertise dans le domaine numérique pour aider notre personnel à terminer la mise à jour du site Web et à faire le travail de routine, comme traiter les abonnements, etc. Un comité de sélection sera établi plus tard.

Activités de financement de l'ACEP

Ma priorité est le financement et l'amélioration des services que nous offrons à nos membres. Au moment où vous lirez ces lignes, la première activité de financement prévue au plan aura déjà eu lieu. Cette année, l'ACEP rendra hommage à l'honorable Jean Charest, ancien député fédéral et ancien premier ministre du Québec, en lui décernant un prix pour l'ensemble de sa carrière à l'occasion d'un dîner à Montréal. Je remercie très sincèrement le très honorable Brian Mulroney et le très honorable Jean Chrétien d'avoir accepté d'être les hôtes honoraires de l'événement.

Les coprésidents, l'honorable Jean Bazin et Léo Duguay, ont pu compter sur le soutien de l'honorable Eleni Bakopanos, de l'honorable Marie-P. Charette-Poulin, de Sean Finn, de Jodi White et de Merv Tweed. Je remercie chacun d'entre eux pour leur aide et leur appui.

Remerciements spéciaux pour Léo Duguay

Je tiens particulièrement à remercier notre président sortant, Léo Leo Duguay, pour ses efforts infatigables afin d'obtenir du financement pour l'ACEP. Son énergie créatrice et son travail acharné ont permis de maintenir à flot notre Association au cours des dernières années. Non seulement a t il organisé plusieurs événements de financement, mais il a aussi planifié des voyages d'études, dont le dernier, très réussi et très couru, à Malte. Léo et son équipe composée de Sue Barnes et de Céline Brazeau Fraser ont été si efficaces qu'ils ont pu rembourser presque 20 000 $ aux participants.

D'autres activités de financement sont prévues, de même que la création d'un nouveau prix, le prix du Bâtisseur de la nation qui honorera d'anciens premiers ministres. Les propositions visant ce prix sont énumérées dans l'article à la page 27.

Nous sollicitons votre aide

La force de notre Association dépend du dynamisme de ses membres. J'ai donc amorcé le travail en vue de créer de nouveaux comités et de déléguer de nouvelles responsabilités. Une partie de ce travail est déjà terminé. Je remercie l'honorable Mary Collins, secrétaire de l'ACEP, pour avoir donné suite à la résolution adoptée à la dernière assemblée générale annuelle pour déterminer si nous avions réellement besoin d'un audit officiel et coûteux de nos états financiers. Dans le cadre de cette tâche, Ian Waddell a été nommé par l'honorable Gerry Weiner, président de la Fondation, pour formuler des recommandations sur l'avenir de la Fondation étant donné que l'ARC a insisté pour que celle ci devienne indépendante de l'ACEP.

La conclusion de l'une a mené à la recommandation de l'autre. Par suite du travail d'Ian, le conseil d'administration de la Fondation a recommandé que ses activités visant le financement d'organismes déjà financés par d'autres sources soient limitées. Le conseil d'administration de la Fondation examine maintenant ce qu'il peut faire avec les fonds restants. Mis à part cela, la Fondation restera en quelque sorte inactive jusqu'à ce qu'on ait besoin d'elle à l'avenir. Compte tenu de cette situation, Mary a recommandé que nous n'ayons pas d'audit officiel. Un comité de vérification interne, dirigé par le président des finances, Marcel R. Tremblay, sera formé pour superviser nos finances.

Pour le moment, l'Association concentrera ses efforts de financement sur ses propres besoins et utilisera les fonds ainsi amassés pour offrir plus d'occasions à ses propres membres de contribuer à la démocratie, notamment en facilitant le travail des conférenciers et des observateurs d'élections.

L'honorable Con Di Nino a accepté de chercher de nouveaux débouchés pour les observateurs d'élections.

Nouveaux stagiaires

Notre rédacteur adjoint de longue date, Harrison Lowman, a obtenu une promotion à son travail et a donc été

L'équipe de rédaction d'Ottawa (de gauche à droite) : Maya Gwilliam, Wade Morris et Ellie Sabourin.

forcé de démissionner. Je le remercie pour son dévouement et son travail. Il a fait un travail remarquable pour nous au cours de son mandat. Malheureusement, il travaillait à partir de Toronto, ce qui était un peu étrange pour le bureau. Nous l'avons donc remplacé, lui et son équipe, par une équipe située à Ottawa et composée d'Ellie Sabourin, rédactrice adjointe; de Maya Gwilliam, stagiaire chevronnée; et de Wade Morris, stagiaire.

À la rescousse de Joe

Nous transmettons à Joe Daniel nos meilleurs souhaits pour son prompt rétablissement. Joe a été le député conservateur de la circonscription de Don Valley Est de 2011 à 2015. Il a été le premier député canadien d'origine malayali. Joe a souffert d'un terrible AVC en septembre dernier et il est depuis paralysé du côté gauche. Il n'a aucune assurance médicale et, de toute évidence, aucune pension ni aucun avantage social. Sa convalescence pourrait durer 12 mois.

Joe n'a pas les moyens de payer pour ses soins médicaux et ses séances de physiothérapie étant donné qu'il a seulement réussi à se trouver un emploi d'enseignant à temps partiel depuis son retour à la vie privée. À elles seules, les séances de physiothérapie lui coûtent 990 $ par semaine! Certains des amis de Joe ont lancé une campagne gofundme pour l'aider à traverser cette période difficile. Nous avons envoyé un courriel à nos membres pour leur dire comment ils peuvent contribuer, mais nous savons que les courriels se perdent souvent dans le cyberespace. C'est pourquoi je fais appel à vous, une fois de plus, pour aider Joe. Vous pouvez faire un don à https://www.gofundme.com/friends-of-joe-daniel.

Communiquez avec moi

Je solliciterai vos idées pour savoir comment l'ACEP peut être plus accessible et utile à ses membres. Vous pouvez m'écrire à dorothy@pegasuspublications.net ou me téléphoner au 204 940 2716. Entre temps, j'espère vous voir en grand nombre à notre assemblée annuelle les 2 et 3 juin prochains. Ce sera l'occasion pour nous tous de visiter les locaux temporaires de la Chambre des communes et du Sénat. Il y aura aussi de nouvelles idées excitantes à la réunion.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,
Dorothy Dobbie

La nouvelle salle du Sénat, où les sénateurs siégeront au cours des dix prochaines années, pendant les rénovations de l'édifice du Centre. Photo de Sarah Dea.

Rédactrice en chef
Dorothy Dobbie

Rédacteur en chef adjoint
Geoff Scott

Rédacteur adjoint
Ellie Sabourin

Stagiaires à la rédaction
Maya Gwilliam, Wade Morris

Comité de rédaction
Dorothy Dobbie, l'hon. David Kilgour, Derrek Konrad, Lynn McDonald, l'hon. John Reid, Geoff Scott

Comité de rédaction émérite
l'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch, Keith Penner, Doug Rowland

Collaborateurs
l'hon. Bill Blaikie, Christian Diotte, Dorothy Dobbie, Maya Gwilliam, Derrek Konrad, Francis LeBlanc, Harrison Lowman, Lauren Malyk Wade Morris, l'hon. John Reid, Ellie Sabourin, Geoff Scott.

Adjoints à la production
Céline Brazeau Fraser, Susan Simms, Karl Thomsen

ISSN 1920-8561

Notre mission
Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1 888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : exparl@parl.gc.ca. Site Web : www.exparl.ca.

Francis LeBlanc

Rapport du directeur exécutif

Par Francis LeBlanc

Dans quelques mois seulement, les Canadiens se rendront aux urnes pour élire un nouveau Parlement et un nouveau gouvernement. Les 43es élections générales auront lieu le 21 octobre 2019. Après les élections, les Canadiens et le milieu politique d'Ottawa auront les yeux rivés sur les 338 députés (nouvellement élus ou ayant remporté un nouveau mandat) qui siégeront à la Chambre des communes.

Pour les députés qui n'auront pas été réélus et qui n'auront pas sollicité un nouveau mandat, la période suivant leur départ de la Chambre des communes pourrait constituer un douloureux processus d'adaptation tant dans leur vie personnelle que professionnelle. De nombreux députés sacrifient de brillantes carrières pour siéger à la Chambre et se consacrent entièrement à leur travail. Ils ont très peu de temps pour réfléchir à la possibilité de ne pas être réélu et encore moins pour planifier leur départ. Même ceux qui décident de ne pas se porter candidats aux élections ou qui optent pour la retraite peuvent avoir de la difficulté à accepter leur nouvelle réalité.

L'objectif principal de l'ACEP devrait être de servir de refuge pour ces anciens députés qui ont récemment quitté leurs fonctions et de les aider à apprivoiser cette nouvelle étape de leur vie. Au cours de la dernière année, cet objectif a été une de mes priorités à titre de directeur exécutif.

Grâce à l'encouragement des whips et aux conseils de ses membres, l'ACEP a entamé l'examen du soutien à la transition actuellement offert par la Chambre des communes aux députés qui ne sont pas réélus ou qui ne sollicitent pas de nouveau mandat. Nous avons présenté d'importantes suggestions à l'équipe de la Chambre des communes responsable de l'examen pour améliorer ce soutien et la manière dont il est offert et communiqué. M. John Bosley, ancien Président de la Chambre, et Mme Audrey O'Brien, ancienne greffière, qui sont également membres du comité directeur, m'ont épaulé dans le cadre de la coordination de ce projet.

À l'approche des élections, nous demandons aux anciens députés, en particulier ceux qui ont quitté la Chambre depuis peu et dont l'expérience est encore récente, de se porter volontaire pour conseiller les députés qui quitteront la Chambre alors qu'ils se préparent pour cette nouvelle étape de leur vie. Si vous souhaitez vous porter volontaire ou en apprendre davantage sur ce type de mentorat, veuillez communiquer avec le bureau de l'ACEP par téléphone, au 1-888-567-4764, ou par courriel, à l'adresse exparl@parl.gc.ca.

Ce n'est qu'un au revoir…

À la fin du mois de mars 2019, j'ai quitté le poste de directeur exécutif. Pendant mon mandat, j'ai eu le plaisir de forger des liens d'amitié avec des collègues de partout au pays, et je souhaite vivement que nous restions en contact.

La dernière cène

Francis LeBlanc et l'honorable Don Boudria.

L'honorable John Reid, Barry Turner et Keith Penner.

Deux anciens présidents de l'ACEP, Léo Duguay et Doug Rowland.

Fête de fermeture de l'ancienne Chambre des communes

Par Dorothy Dobbie

L'ancienne Chambre était accueillante malgré les nombreuses discussions « intéressantes » menées entre ses murs.

Le public connaît maintenant la nouvelle salle de la Chambre des communes, qui a été inaugurée plus tôt cette année. Cependant, deux activités ont été organisées avant que l'ancienne salle de la Chambre ne ferme. Les responsables de la Chambre des communes ont en effet organisé la première activité en novembre : une grande fête de fermeture à laquelle tous les anciens députés ont été conviés.

Avant la fête, les anciens députés ont pu faire une visite guidée des nouvelles installations, où les ouvriers mettaient la dernière touche. La visite était empreinte de nostalgie pour bon nombre d'entre nous alors que nous nous trouvions dans ce qui se veut une réplique de la Chambre dans l'édifice du Centre. Cependant, la réplique ne pouvait cacher le fait qu'il s'agit d'une construction neuve.

À l'occasion de la fête, les présidents de la Chambre et du Sénat ont prononcé un discours, tout comme le premier ministre et le chef de l'opposition. La gouverneure générale a également dit quelques mots pour clore l'activité. Les convives ont pu entendre un chœur d'enfants et des chanteurs de gorges et assister à un spectacle de danseurs du cerceau. Un délicieux festin leur a également été servi.

Plus tard, pendant que les convives quittaient l'édifice du Centre, les voix du passé semblaient encore résonner dans les salles. Aujourd'hui, elles sont se tues puisque les travaux de restauration de l'ancienne Chambre, qui dureront dix ans, ont débuté. Les gardiens des souvenirs et des nombreuses traditions ont contribué à votre réussite, membres de l'ACEP. Aujourd'hui probablement plus que jamais, le Parlement a besoin de l'aide que vous pourrez lui apporter grâce à vos contacts dans tous les partis politiques. Notre objectif est de participer à la préservation de la démocratie et de notre vision particulière de la paix, de l'ordre et de la bonne gestion publique.

La deuxième activité a eu lieu en décembre. En effet, les employés de l'ACEP ont organisé la « dernière cène » dans une des salles privées du restaurant du Parlement, un lieu qui manquera grandement à de nombreuses personnes.

Adieu, ancienne Chambre des communes. Nous avons hâte de te revoir après ta résurrection dans dix ans.

Dernière image du restaurant du Parlement, où tant de conversations intrigantes ont eu lieu.

Le magnifique hall d'entrée de l'édifice du Centre, orné d'arches gothiques.

Une murale dans la salle du Comité des chemins de fer.

La Chambre des communes, encore en construction en novembre.

Une des nouvelles salles de comité dans l'édifice de l'Ouest.

Les députés se rendent au sous-sol pour visiter le nouveau centre d'accueil des visiteurs, qui est souterrain.

L'orchestre de jeunes et les chanteurs de gorges.

Célébrations lors de la fermeture.

Le premier ministre Justin Trudeau.

La gouverneure générale, Julie Payette, assiste aux cérémonies.

Un véritable festin est servi dans la salle du Comité des chemins de fer, où certains députés se sont terrés lorsqu'un tireur s'est introduit au Parlement il y a quelques années.

Ellen et Derrek Konrad.

Chungsen Leung et Bob Dechert.

L'honorable Joseph Day, l'honorable Marjorie LeBreton et l'honorable Peter Harder.

Le député James Bezan et l'honorable sénatrice Pamela Wallin.

Joseph Comartin.

Le Dr Gary Gurbin et l'honorable Jack Murta.

AGA de 2018 et service commémoratif

Photos prises par Christian Diotte

Les cornemuseurs accompagnent les dignitaires qui font leur entrée.

L'ancien président de l'ACEP, l'honorable Andy Mitchell.

La chef du protocole, Nancy Anctil, discute avec des familles qui assistent au service commémoratif. En arrière-plan, la sénatrice Pat Bovey et Lila Goodspeed Everett (vêtue de bleu), veuve de feu le sénateur Douglas Everett.

Un par un, les membres des familles se lèvent pour rendre hommage aux disparus.

Les voix retentissantes du Chœur d'enfants d'Ottawa s'élèvent dans la salle.

Les visages témoignent de la tristesse de la journée.

Il s'agit d'un des moments les plus solennels sur la Colline. Chacun est très élégant. Les membres du public viennent de loin pour rendre hommage aux députés disparus qui ont servi leur pays avec dévouement et intelligence. Ils ont sacrifié de précieuses années de leur vie pour transformer leur pays.

Les visages s'assombrissent. Certains ne peuvent s'empêcher de verser quelques larmes pour un membre de leur famille ou un ancien collègue. La cérémonie est un touchant rappel que toute la fougue ayant servi à défendre ou à rejeter des idées est maintenant disparue, signe du passage du temps.

Quand un nom est prononcé, les membres de la famille se lèvent. Parfois, aucun membre de la famille n'est présent. Dans ce cas, un membre de l'ACEP, qui éprouve une aussi grande tristesse que s'il s'agissait d'un parent, se lève au nom de la famille. La cornemuse retentit, la chorale chante et une couronne est déposée.

Nous nous rappelons leur service. Nous nous remémorons leur passion et leur amour pour notre institution démocratique, plus forte que tout et qui résiste au passage du temps grâce aux bases jetées par ceux qui les ont précédés à la défense du pays.

Nous nous souviendrons d'eux et nous les remercions.

Perry Bellegarde, chef national et conférencier du déjeuner de 2018

Le thème de l'assemblée générale annuelle de 2018 était le processus de réconciliation avec les Premières Nations du Canada et la manière dont les ex-parlementaires peuvent y contribuer.

L'honorable David McDonald présente le conférencier Perry Bellegarde pendant l'assemblée générale.

Le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, aborde le thème de la vérité et de la réconciliation.

Maurice Harquil pose une question à Perry Bellegarde.

Léo Duguay et Ian Waddell.

La ministre des Services aux Autochtones, l'honorable Jane Philpott, invitée à titre de conférencière, prononce un discours sur le thème de la réconciliation.

L'honorable Jane Philpott avec Eleni Bakopanos et Ian Waddell.

Don Boudria reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels 2018 de l'ACEP

Photos prises par Christian Diotte

L'hon. Andy Mitchell, président de l'ACEP, l'hon. Don Boudria et Geoff Regan, Président de la Chambre. M. Boudria tient le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels.

La famille Boudria en compagnie du Président de la Chambre, Geoff Regan.

Doug et Helen Rowland, William Young et David Daubney.

L'honorable Andy Mitchell.

Mary Ann et Don Boudria.

Le vice-président de l'ACEP, Jack Harris.

Osvaldo et Zaida Nuñez discutent avec Claude Bachand et Madeleine Dalphond-Guiral.

Jack Murta prend un verre en compagnie de Richard Cohen.

L'honorable Andy Mitchell et Jack Silverstone, ancien directeur exécutif de l'ACEP.

L'honorable Don Boudria en compagnie de l'honorable Raymond Setlakwe. L'honorable Eleni Bakopanos figure en arrière-plan.

Une délégation de l'ACEP fait un séjour à Malte et à l'île de Gozo

Par Francis LeBlanc

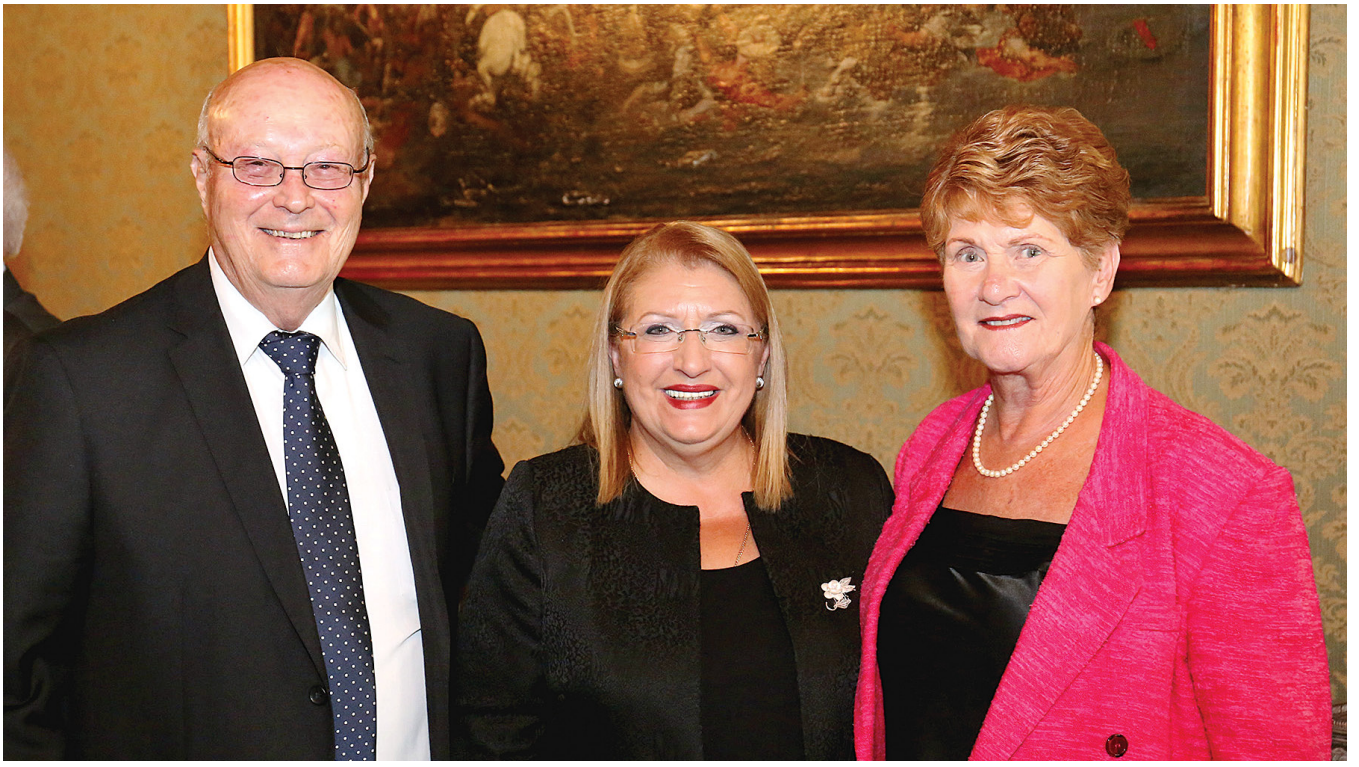

La présidente de Malte, Marie Louise Coleiro Preca (au centre), en compagnie de Lino De Bono, président de l'association des ex-parlementaires de Malte et de son épouse Alice.

En novembre 2018, une délégation composée d'anciens députés de divers partis et de leur conjointe ou conjoint (25 personnes en tout) ont effectué un voyage d'études de onze jours dans les îles de Malte et de Gozo. Pendant leur séjour, ils ont visité les nombreuses curiosités touristiques de ces îles stratégiquement situées, ont découvert le Parlement de Malte, ont discuté avec la présidente du pays et ont participé à plusieurs autres activités organisées et animées par l'aimable hôte de la délégation, le président de l'association des ex-parlementaires de Malte, Lino De Bono, et son épouse Alice.

Les petites îles de Malte (316 km2) et de Gozo (67 km2) sont situées au centre de la Méditerranée, au sud-est de la Sicile. Stratégiquement situées, elles ont été témoins de plus de 7000 ans d'histoire. Elles sont habitées depuis l'âge de la pierre et, au fil des siècles, ont été notamment conquises par les Grecs, les Phéniciens, les Romains, les Normands et des musulmans. Grâce au légendaire ordre de Saint-Jean, Malte a résisté aux Ottomans pendant le siège mémorable de 1565. En 1798, Malte a été conquise par les Français sous Napoléon, mais a intégré l'Empire britannique en 1814 avant d'obtenir son indépendance en 1964. L'armée hitlérienne a bombardé massivement la capitale, La Valette, pendant la Deuxième Guerre mondiale; la ville en porte encore les cicatrices aujourd'hui.

L'histoire de Malte est admirablement représentée dans les nombreuses forteresses et fortifications, les sites archéologiques d'importance mondiale et de magnifiques musées. La délégation a pu découvrir bon nombre de ces curiosités, notamment les temples mégalithiques de Malte et l'hypogée (deux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO), la citadelle de Gozo, la domus romaine et les catacombes de Rabat, les fortifications et le musée du Fort de Saint-Elme, à La Valette.

Malte est aujourd'hui un pays indépendant et une démocratie bien établie qui fait fièrement partie de l'Union européenne. La délégation a rencontré la présidente de Malte, Son Excellence Marie Louise Coleiro Preca, dans sa résidence au palais Saint-Antoine, à La Valette. Le Président du Parlement, l'honorable Anglu Farrugia, a offert une visite guidée du Parlement aux membres de la délégation. Il a également gracieusement organisé une réception en leur honneur après la cérémonie du jour du Souvenir, le 11 novembre.

Le voyage d'études a été une belle occasion pour les membres de la délégation d'apprendre à se connaître et de resserrer leurs liens d'amitié. Ils ont d'ailleurs mangé ensemble dans certains des meilleurs restaurants de Malte et de Gozo et ont amplement eu l'occasion de se détendre et de visiter les lieux touristiques de manière informelle. Comme dans le cas des précédents voyages d'études de l'Association canadienne des

Photo de groupe à La Valette.

Léo Duguay et Jack Harris pendant les activités du jour du Souvenir.

Sue Barnes et Angelo Farrugia, Président de la Chambre des représentants du Parlement de Malte.

ex-parlementaires (ACEP), Léo Duguay a été un bon guide pour la délégation. Cette fois, la délégation a par contre eu le privilège de profiter des connaissances d'une guide locale, Sue Barnes (membre de l'ACEP), qui est née à Malte et qui connaît très bien les îles et leurs trésors. Céline Brazeau Fraser, employée de l'ACEP, a consacré de nombreuses heures à la planification méticuleuse du séjour et à la prise des dispositions nécessaires. Elle a par ailleurs très bien épaulé les participants.

Les mots manquent pour décrire adéquatement l'expérience de la délégation. Certains des membres ont pris de magnifiques photos (au moyen de leur appareil photo et de leur téléphone intelligent). Les plus belles figurent sur le site de l'ACEP, à l'adresse https://exparl.ca/fr/.

Marlene Shepherd et Midge Philbrook admirent le magnifique Palazzo Parisio et son jardin.

Ann Martin et Jack Harris.

Le groupe visite la citadelle de Gozo.

Hélène Bertrand, Léo et Charlette Duguay sur le traversier qui relie Gozo et Malte.

Souper de groupe à Gozo.

Le groupe visite la citadelle à Gozo.

Hélène Bertrand, Léo et Charlette Duguay sur le traversier qui relie Gozo et Malte.

Lynn Hunter à Gozo.

Le groupe visite l'infirmerie sacrée de Malte.

Herb Grubel parle avec le perroquet du marquis de la Casa Rocca Piccola.

Francis LeBlanc et Jack Harris dans les temples mégalithiques de Malte.

Le groupe se promène dans les jardins du Palazzo Parisio.

L'honorable Jean Augustine et l'honorable Audrey McLaughlin prennent une pause à La Valette.

L'honorable Raymond Setlakwe au Palazzo Parisio.

L'honorable Raymond Setlakwe et Marlene Shepherd admirent la vue dans les jardins d'Upper Barrakka à Malte.

Herb Grubel, Hélène Bertrand et Jean-Jacques Blais dans les rues de La Valette.

Le premier premier ministre du Canada et les pensionnats indiens

Par Maya Gwilliam

Les Canadiens et Canadiennes sont divisés quant au sort à réserver à la mémoire de John A. Macdonald : devrait-elle être honorée ou devrait-elle être rayée de l'histoire? Pour les nombreuses personnes qui croient qu'il faudrait l'effacer de notre mémoire collective, ce premier ministre est progressivement devenu un personnage antipathique en raison de son attitude intolérante, selon elles, envers les peuples autochtones. Cependant, ne faudrait-il pas plutôt analyser ses gestes dans le contexte de son époque?

Même si la majorité des Canadiens et Canadiennes du XIXe siècle avaient une perspective différente sur la diversité ethnique, aujourd'hui, certains sont catégoriques : malgré sa contribution à l'histoire du pays, John A. Macdonald devrait être tenu responsable des mesures qu'il a prises à titre de premier ministre. C'est ainsi qu'en août 2017, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario a ordonné à tous les conseils scolaires de la province de changer le nom des écoles baptisées en son honneur.

John A. Macdonald a grandement contribué à l'adoption de la Loi sur les Indiens, mais le système des pensionnats a en fait vu le jour à l'époque de la Nouvelle-France. Le programme a pris de l'ampleur et, de 1880 à la fin des années 1960, environ 150 000 enfants autochtones ont été retirés de leur famille (parfois sans le consentement de leurs parents) et placés dans des établissements d'enseignement confessionnels afin de recevoir une instruction et de s'assimiler dans la culture canadienne.

Dans certains de ces établissements, de nombreux enfants ont subi de graves sévices physiques, sexuels et psychologiques. Selon l'Encyclopédie canadienne, quelque 6 000 enfants sont décédés sans jamais avoir réintégré leur foyer. Malgré tout, la société doit aussi réfléchir aux raisons qui ont motivé les gestes de John A. Macdonald. Ce dernier ainsi que le reste du gouvernement canadien, dont des députés libéraux qui n'ont pas fermé les pensionnats lorsqu'ils ont pris le pouvoir, croyaient fermement que ces établissements profiteraient aux enfants autochtones qui acquéraient ainsi les compétences pratiques dont ils avaient besoin pour réussir aussi bien que les Canadiens d'origine européenne.

Portrait de John A. Macdonald réalisé par le photographe Mathew B. Brady. Photo gracieuseté de la Library of Congress des États-Unis.

Malgré la controverse entourant les pensionnats indiens et son rôle à cet égard, John A. Macdonald a incontestablement été le principal instigateur de la formation de la confédération en 1867, laquelle est le fondement du pays moderne qui existe aujourd'hui. Les Canadiens doivent donc se poser une question : que faut-il penser de John A. Macdonald et de l'ensemble de sa carrière?

Jack Harris, ancien député néo-démocrate à la Chambre des communes, affirme que même si John A. Macdonald a commis des erreurs, il a grandement contribué à la fondation du Canada et à la définition de ce que le pays est devenu aujourd'hui, avec ses qualités et ses défauts.

« Nos ancêtres ont fondé la nation canadienne et, comme John A. Macdonald, ils ont tous des qualités et des défauts, a-t-il déclaré. Il faut tenir compte des bons et des mauvais moments dans l'histoire ainsi que des protagonistes. Il est essentiel de s'en souvenir et d'en tirer des leçons. »

Jack Harris a clairement indiqué que les peuples autochtones ont le droit de ressentir de la colère quant aux pensionnats et à la colonisation. Il est impératif de collaborer avec eux pour aller de l'avant comme pays.

« Il n'existe pas de solution miracle. On ne peut pas changer l'histoire du colonialisme d'un coup de baguette magique. Il faut solliciter le point de vue des gens

ayant vécu une expérience différente, les écouter et les respecter et essayer de bâtir l'avenir, poursuit M. Harris. Il s'agit de déterminer la manière de créer un pays inclusif, qui reconnaît les droits inaliénables des peuples autochtones et trouve des solutions justes et équitables en collaboration avec eux, leur permettant ainsi de participer à la société canadienne. Il s'agira toutefois d'une société différente. »

Christopher Dummitt est professeur d'histoire à l'Université Trent. Il croit que lorsqu'il s'agit de juger des personnages du passé, il faut tenir compte des croyances de leur époque.

« Il est facile de juger quelqu'un sur un geste commis. Cependant, la participation citoyenne doit être jugée selon le caractère d'une personne dans son ensemble », déclare M. Dummitt.

Il ajoute que la société d'aujourd'hui devrait essayer de comprendre les figures historiques canadiennes, plutôt que de les juger.

« Il faut reconnaître les erreurs de John A. Macdonald et s'y intéresser, mais il est aussi important d'évaluer sa contribution dans son ensemble, poursuit le professeur d'histoire. Il faut comprendre pourquoi il a agi ainsi. La controverse porte sur les peuples autochtones. Si on tient compte du contexte de l'époque, on constate qu'il est en fait un personnage assez représentatif, qui croyait à l'assimilation et à la supériorité de sa culture.

« Aujourd'hui, la société n'est plus d'accord avec cette façon de penser, mais à son époque, très peu de gens avaient une opinion contraire », ajoute-t-il.

Ainsi, M. Dummitt pense que le fait de changer le nom d'écoles primaires donné en son honneur va trop loin.

« Ceux qui croient qu'il faut rayer entièrement son nom ou que le personnage ne mérite qu'une mention dans les programmes d'enseignement font la promotion d'une fausse dichotomie. Oui, tous les personnages historiques pourraient figurer dans les programmes d'enseignement, mais certains de leurs gestes méritent qu'on les souligne », continue-t-il.

« Je pense que les gens ne devraient pas autant s'offusquer des noms qu'on donne aux choses ni des monuments dédiés à des figures qu'ils n'aiment peut-être pas. Le Canada est un pays si vaste. Les gens ne s'entendent jamais sur les personnages qui devraient porter le titre de héros ou d'ennemi. C'est le cas depuis toujours et présumer que l'on s'entend sur ce fait, c'est souhaiter une vision uniforme du passé », conclut-il.

L'honorable Eleni Bakopanos partage le même point de vue en ce qui concerne le maintien du nom de John A. Macdonald dans les lieux publics et son intégration dans les programmes scolaires.

Le point de vue de la société sur l'héritage de John A. Macdonald est complexe.

« Comment réparer un tort causé il y a des siècles? Voilà la question. Faudrait-il retirer le nom des fautifs et les effacer de l'histoire? John A. Macdonald ne peut faire amende honorable. Il est décédé et ne peut pas demander pardon », explique-t-elle.

« Il faut trouver un juste milieu entre effacer sa mémoire entièrement (comme s'il n'avait jamais existé, alors qu'il a existé et a commis des erreurs) et évoquer les injustices et autres problèmes. Vous savez, aucun dirigeant politique n'est blanc comme neige, poursuit l'ancienne parlementaire libérale. »

Bien que Mme Bakopanos admette qu'elle ne sait pas comment régler les problèmes découlant des décisions prises dans le passé, elle croit que la sensibilisation du public est un pas dans la bonne direction.

« Le gouvernement a présenté des excuses pour ce qui a été fait aux Autochtones. Nous ne pouvons aller de l'avant que si nous favorisons la réconciliation », ajoute-t-elle.

« La prochaine génération doit être consciente de ces erreurs et injustices pour qu'elles ne se répètent pas. Voilà l'objectif : éviter de reproduire les injustices du passé et faire mieux que les générations précédentes. »

Selon Dorothy Dobbie : « Tous les anciens premiers ministres et dirigeants politiques sont susceptibles d'être condamnés pour une décision prise à une autre époque, considérée aujourd'hui comme étant une erreur selon des normes très différentes. Tommy Douglas pensait que les homosexuels souffraient d'une maladie mentale. William Mackenzie King a refusé d'accorder l'asile à des Juifs qui fuyaient l'holocauste à bord d'un navire. Aujourd'hui, ces attitudes et décisions sont perçues comme honteuses, mais ces hommes politiques ont également pris des décisions qui ont grandement profité au pays.

« Nous ne pouvons pas réécrire l'histoire, et là n'est pas notre rôle. C'est comme jeter le blâme sur nos parents pour avoir vécu à leur époque. Non seulement cela ne sert à rien, mais cela nuit au progrès. Si nous effaçons le passé, nous ne pouvons pas tracer la route pour l'avenir. »

Ce qu'il faut savoir lorsqu'on souhaite déserter son parti

Par Maya Gwilliam

La majorité des politiciens demeurent dans le parti qu'ils ont initialement intégré jusqu'à leur retraite. Les rares députés qui ont choisi de changer de parti alors qu'ils siégeaient toujours à la Chambre des communes se sont exposés à la controverse et aux critiques. Le milieu de la politique canadienne peut se montrer impitoyable envers ceux qui changent d'allégeance.

Plus de 274 députés ont toutefois choisi de changer de camp dans l'histoire canadienne, soit en se joignant à un nouveau parti, soit en devenant députés indépendants. Même si chacun l'a fait pour des raisons personnelles ou idéologiques, la désertion d'un parti remet en question les fondements mêmes de la démocratie électorale.

Lorsque les commettants votent pour un candidat, votent-ils pour lui ou pour le parti qu'il représente? Les députés représentent-ils leurs commettants ou leur parti? Les problèmes auxquels sont confrontés ceux qui changent d'allégeance illustrent une divergence d'opinions fondamentale dans la culture politique.

Voici le témoignage de deux anciens parlementaires qui ont décidé de changer d'affiliation politique, ainsi que les différences entre leurs expériences.

Courtisés par des politiciens

Peter Ittinuar a fait le saut en politique fédérale pour la première fois en 1979 lorsque le politicien métis Wally Firth l'a convaincu de se porter candidat aux élections fédérales dans la circonscription de Nunatsiaq. Il s'est lancé dans la course et a été élu sous la bannière néo-démocrate par seulement 76 voix.

« J'ai commencé à m'intéresser aux principes défendus par le NPD, et j'ai été attiré par ses prises de position idéologiques. Il s'agissait de ma première véritable expérience en politique partisane. J'ai sauté à pieds joints sur cette occasion : je me suis porté candidat et j'ai gagné, commente-t-il. Je ne pense pas que les électeurs à l'époque étaient très partisans. Ils ont voté pour un nouveau visage jeune. Je ne m'attendais aucunement à gagner. Ça a été un choc énorme. »

Contrairement à M. Ittinuar, Françoise Boivin a toujours eu des aspirations politiques, mais ce n'est que lorsque l'honorable Paul Martin l'a invitée à le faire qu'elle a décidé de se présenter aux élections comme candidate du Parti libéral.

Peter Ittinuar. Source : The Cord.

Selon Mme Boivin, c'est la volonté politique de M. Martin de représenter entièrement les commettants qui l'a vraiment attirée.

« Je souhaitais me lancer dans l'arène politique et apporter une contribution positive. Je voulais aider les gens de Gatineau et vraiment les représenter, dit-elle. J'ai aimé la démarche proposée par M. Martin, c'est-à-dire de mener une réforme démocratique. »

Même si elle a trouvé son travail satisfaisant, elle aurait aimé occuper son poste plus longtemps.

« Le problème a été le court mandat du gouvernement de Paul Martin. J'ai vraiment tiré de la satisfaction de cette année et demie. Le travail était intense, dit-elle. J'ai réellement senti que j'avais un rôle à jouer. J'ai aimé mon travail et j'ai siégé au comité qui se penchait sur la réforme démocratique et électorale. »

Quand le parti évolue

Après avoir perdu son siège à l'occasion des élections de 2006, Mme Boivin a recommencé à pratiquer le droit, mais elle cultivait toujours le souhait d'être députée, un rêve qu'elle caressait depuis son enfance.

Cependant, quand Paul Martin a quitté la tête du Parti libéral, elle a eu l'impression qu'il ne s'agissait plus du même parti. C'est à cette époque que Thomas Mulcair l'a invitée à se joindre au NPD et bien qu'elle n'ait pas officiellement déserté son parti pendant qu'elle siégeait à la Chambre des communes, sa décision de changer de parti demeurait audacieuse.

« J'y ai réfléchi pendant quelques semaines. Aucun parti ne peut représenter la totalité des opinions d'une personne, explique Mme Boivin. Cependant, j'étais attirée par le NPD parce qu'il faisait de plus en plus parler de lui. Jack Layton était plus présent au Québec et il essayait de former une équipe forte qui incarnerait les valeurs sociales-démocrates qui lui tenaient à cœur. »

Heureusement pour Mme Boivin, le risque en a valu la peine puisqu'elle a été réélue en 2011. Bien que certains députés ayant siégé à ses côtés aient décidé de demeurer avec le Parti libéral, sa décision n'a jamais provoqué de réactions négatives de la part de ses proches. Selon les règles en politique, elle a agi comme il se doit; elle a changé de parti alors qu'elle ne siégeait pas et s'est de nouveau portée candidate, cette fois pour un autre parti.

Cependant, qu'arrive-t-il lorsqu'un député enfreint les « règles »? L'expérience de Peter Ittinuar a suscité beaucoup de controverse, même si plusieurs dirigeants du Parti libéral l'ont invité personnellement à se joindre aux libéraux.

Monsieur Ittinuar fait remarquer que lorsqu'il a quitté son parti au profit des libéraux en 1982, très peu de députés l'avaient précédé sur cette voie.

« La première fois, ça a été très difficile. J'ai eu l'impression de trahir le parti qui m'avait permis de me rendre à la Chambre des communes, déclare M. Ittinuar. Les gens ne vous considèrent plus comme digne de confiance. Même si j'ai essayé de leur expliquer ma décision de la manière la plus logique possible, les gens ne la comprenaient pas vraiment. Ça les bouleversait. »

Pourtant, malgré les réactions négatives qu'elle a suscitées, M. Ittinuar défend sa décision en soulignant les avantages obtenus des libéraux en échange.

« Quand j'ai accepté de me joindre aux libéraux, c'était en échange de deux changements : la reconnaissance des droits des Métis et des Inuits dans la Constitution et l'enclenchement d'un processus pour diviser les Territoires du Nord-Ouest et définir les frontières : la partie est deviendrait le Nunavut et la partie ouest conserverait le nom de Territoires du Nord-Ouest. »

Il a également demandé à Pierre Trudeau de nommer Charlie Watt, originaire du Nord-du-Québec, au Sénat. Ce dernier est ainsi devenu le deuxième sénateur d'origine inuite. Malgré les réactions négatives qu'il a provoquées, le changement de parti de M. Ittinuar représentait une victoire pour les Inuits du Canada et, par conséquent, pour ses commettants. Lorsqu'un député envisage cette décision, il doit certainement tenir compte de cet aspect alors qu'il tente de représenter ses commettants au meilleur de ses capacités malgré la colère et les moqueries.

Conseils pour ceux qui quittent leur parti

Lorsqu'on lui demande quels conseils elle donnerait aux politiciens qui songent à changer de parti, Mme Boivin répond qu'ils ne devraient changer d'affiliation que s'ils estiment que leur parti actuel ne correspond plus à leurs convictions politiques.

« La seule raison valable pour changer de parti est d'être en profond désaccord avec votre parti ou ses dirigeants, commente Mme Boivin. Assurez-vous de bien comprendre la situation, p. ex. les personnes concernées et les attitudes qu'elles adoptent. »

Monsieur Ittinuar abonde dans le même sens, mais ajoute qu'il faut être conscient des réactions négatives qu'une telle décision pourrait provoquer.

« C'est une décision très difficile à prendre. C'est très sérieux pour le député concerné. Il est impossible d'être entièrement satisfait de sa décision. Pour ma part, j'étais à la fois satisfait et insatisfait de ma décision, affirme-t-il. La décision ne plaira pas non plus à tous les commettants. Certains seront d'accord, d'autres non. J'ai sauté à pieds joints en politique sans même avoir été membre du NPD. Si un député souhaite changer de camp, qu'il le fasse en ayant réfléchi toutefois aux conséquences. »

Les décisions les plus mémorables de Peter Milliken

Par Wade Morris

À la Chambre des communes, le Président joue un rôle essentiel. Il supervise les travaux de la Chambre des communes, dirige la période de questions et joue le rôle d'un arbitre impartial et fiable. Personne ne connaît mieux ces fonctions que Peter Milliken (né à Kingston), qui détient le record du plus long règne à la présidence de la Chambre (de 2001 à 2011), c'est-à-dire pendant quatre législatures. Il se démarque également à un autre égard. Le Président de la Chambre ne vote qu'en cas d'égalité des voix. Les divers présidents n'ont eu à voter qu'à 11 reprises pour briser l'égalité, et M. Milliken l'a fait cinq fois. Ces votes décisifs correspondent à des années d'histoire canadienne, et sont probablement le fruit de l'esprit d'initiative de M. Milliken.

Vote de confiance en 2005

Pendant l'été 2005, le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin a gagné par une seule voix un vote de confiance à son encontre concernant le budget fédéral. S'il avait perdu, des élections fédérales auraient probablement eu lieu pendant l'été, seulement un an après les plus récentes. La Chambre était dans une impasse quand les deux camps ont chacun enregistré 152 votes, certains des députés indépendants s'étant rangés du côté du gouvernement minoritaire. Il s'agissait de la première fois dans l'histoire du Canada où un vote de bris d'égalité a déterminé le résultat d'un vote de confiance. M. Milliken a appuyé le budget afin, de manière implicite, de maintenir le statu quo et de permettre à la Chambre de continuer à débattre du projet de loi, comme le ferait normalement le Président de la Chambre. Ainsi, son vote a permis au gouvernement de continuer ses activités, situation qui a perduré jusqu'en novembre 2005, quand les libéraux ont finalement perdu la confiance de la Chambre en raison d'une motion de censure qui n'était pas liée à une mesure législative. Le Parti libéral a par la suite perdu les élections au début de 2006.

Décision sur la confidentialité de 2010

Pendant le gouvernement minoritaire du premier ministre Stephen Harper, le traitement des prisonniers afghans et le fait que le gouvernement était au courant

Peter Milliken occupant le fauteuil de Président de la Chambre des communes.

ont suscité une grande controverse. À l'automne 2009, la Chambre a ordonné au gouvernement de produire des documents sur la question. Le gouvernement a refusé, avançant que la production de ces documents compromettrait la sécurité nationale. Le printemps suivant, les partis d'opposition ont demandé à M. Milliken de rendre une décision. Ce dernier a donné deux semaines au gouvernement Harper pour produire les documents. Il espérait ainsi que tous les partis pourraient continuer leurs activités dans un contexte juste pour tous. « Or, il n'est pas exagéré d'affirmer que le Président a rarement été saisi d'une affaire aussi complexe et lourde de conséquences que celle qui nous occupe maintenant », a déclaré M. Milliken à la Chambre des communes le 27 avril 2010.

Départ de M. Milliken en 2011

Après dix années en poste, M. Milliken a quitté ses fonctions; son départ a créé des remous. Au mois de mars 2011, il a rendu des décisions défavorables au gouvernement conservateur minoritaire de Stephen Harper. Il a notamment jugé le gouvernement Harper coupable d'outrage au Parlement. Quelques semaines plus tard, le gouvernement a perdu un vote de confiance. Remarquablement, le vote a eu lieu pendant l'ultime journée de travail de M. Milliken à titre de Président de la Chambre. Au moment de son départ, M. Milliken avait gagné l'admiration et le respect de la Chambre, et il laissait derrière lui un pays plongé dans l'incertitude avant les prochaines élections fédérales.

Entretien avec Dennis Gruending au sujet des discours qui ont changé le Canada

Par Wade Morris

Il a fallu convaincre bien des gens pour mettre en œuvre bon nombre des mesures les plus importantes de l'histoire du Canada. Dans son nouveau livre intitulé Speeches That Changed Canada, l'ancien député Dennis Gruending présente une série de discours qui ont façonné le pays. L'auteur couvre des siècles de politique canadienne et se penche sur des questions allant de la confédération au droit de vote des femmes. Il examine en profondeur les discours ainsi que le contexte dans lequel ils ont été rédigés et la manière dont ils ont été prononcés.

En plus d'être un ancien parlementaire, M. Gruending a écrit plusieurs livres, dont le succès de librairie Great Canadian Speeches, paru en 2004. Il tient également deux blogues : Great Canadian Speeches et Pulpit and Politics.

• • •

Suite à la Colline : Vous avez écrit un livre intitulé Great Canadian Speeches il y a plus de dix ans, et vous examinez des discours dans vos blogues. Qu'est-ce que votre plus récent livre, Speeches That Changed Canada, apporte de nouveau?

Dennis Gruending : Le livre Great Canadian Speeches a en fait été un grand projet de recherche. Je n'avais pas pu me pencher de près sur le contexte dans lequel les discours avaient été produits. Je n'avais rédigé que de très brèves introductions sur les discours. Pendant que j'écrivais le livre, je me suis dit qu'il y avait tant d'informations intéressantes à diffuser au sujet de bon nombre de ces discours. Dans Speeches That Changed Canada, j'ai méticuleusement analysé les discours et j'ai examiné les stratégies mises en place par les orateurs pour convaincre leur public. J'ai obtenu un contrat pour écrire ce livre, mais j'ai ensuite accepté un emploi qui m'a accaparé pendant six ans, et je n'ai pas eu de temps à consacrer à la rédaction. J'ai pris ma retraite il n'y a pas si longtemps. Mon éditeur m'a demandé si je souhaitais toujours écrire ce livre, et c'était le cas. C'est ainsi qu'est né Speeches That Changed Canada.

Suite à la Colline : Le livre aborde l'histoire, la politique, la langue et la présentation des orateurs. À quel public pensiez-vous lorsque vous écriviez le livre?

Dennis Gruending : Je pensais à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada, groupe dont je fais partie. Je me suis toujours intéressé à la politique, et j'ai été brièvement député. J'ai un diplôme en littérature anglaise et un autre en journalisme. Je m'intéresse donc beaucoup à la langue et à son utilisation. Je souhaitais acquérir les compétences nécessaires pour analyser un discours et comprendre l'effet que l'orateur cherche à produire sur son public ainsi que les stratégies qu'il adopte pour y parvenir. Je voulais également transmettre ces compétences aux lecteurs. Le livre s'adresse donc à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la politique ou à la littérature, en particulier les étudiants, les professeurs et les gens qui travaillent sur la Colline du Parlement.

Suite à la Colline : Le livre est donc le résultat de plusieurs de vos expériences.

Dennis Gruending : C'est l'un des aspects les plus excitants à propos du livre. Comme je l'ai dit, l'écriture du premier livre a été un immense projet de recherche. J'ai lu pendant plusieurs années. Le deuxième livre contient quelques-uns des discours du premier livre ainsi que d'autres discours. Le deuxième renferme moins de discours que le premier, onze précisément. Ainsi, j'ai pu présenter davantage de renseignements sur chaque orateur et chaque discours.

Suite à la Colline : Comment se sont déroulées vos recherches pendant l'écriture de Speeches That Changed Canada?

Dennis Gruending : D'abord, je devais trouver les discours. Chacun devait avoir une importance, dans le sens où il portait sur un enjeu. Il ne pouvait pas s'agir d'un discours léger, prononcé après un repas par exemple. Il fallait que les discours soient dignes de Louis Riel qui essaie de sauver sa propre vie ou de John A. McDonald qui essaie de convaincre les Canadiens de former une confédération. Les orateurs devaient être à la hauteur. Ils devaient posséder les compétences rhétoriques nécessaires pour aborder leur sujet et affronter une crise dans certains cas. C'est grâce à ces critères que j'ai choisi les onze discours.

Ensuite, j'ai beaucoup lu. Pour chaque orateur, j'ai lu des biographies et j'ai accordé une grande attention aux notes de bas de page. J'ai constaté que certains auteurs de biographies ne font que mentionner un discours au passage. Je lisais ensuite la note de bas de page pour en apprendre plus sur le discours. J'ai lu toutes les publications qui abordaient les habiletés rhétoriques des orateurs. Par exemple, un auteur s'est penché sur John A. McDonald et sur sa manière de parler et le son de sa voix. Ces parcelles d'informations sont très riches, alors je les ai exploitées. Je cherchais probablement à en apprendre plus sur les habiletés rhétoriques d'un orateur que sur ses compétences comme politicien.

Suite à la Colline : Que peut apprendre quelqu'un s'intéresse à la rédaction de discours ou à l'art oratoire en lisant votre livre?

Dennis Gruending : Je pense que le message que j'essaie de transmettre remonte jusqu'à Aristote. Dans la société grecque, les habiletés rhétoriques étaient très prisées. Aristote essayait d'enseigner à ses étudiants à analyser ce qu'on leur disait. La formation des citoyens est très importante pour la démocratie canadienne. Ils doivent pouvoir analyser le discours des orateurs et réfléchir : « Il dit cela, mais pas vraiment dans le fond. Il joue en fait sur les émotions. »

Suite à la Colline : Avez-vous l'intention de publier d'autres ouvrages?

Dennis Gruending : Je n'ai aucun projet prévu pour l'instant, mais j'ai quelques idées. L'un concerne l'histoire de ma famille et la société dans laquelle j'ai grandi : la Saskatchewan des années 1950, 1960 et 1970. J'aimerais me concentrer sur l'époque de mes grands parents — l'un a immigré au Canada en provenance de l'Allemagne et l'autre, en provenance de l'Ukraine. J'essaierais de me pencher sur leur vie. Pourquoi sont ils venus au Canada? Que s'est-il passé quand ils sont arrivés? Ce sont des histoires qui se sont répétées, mais qui n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. À l'heure actuelle, je me consacre davantage à la publication de mon livre et à la gestion de mes blogues.

L'honorable Jean Augustine : permettre aux jeunes femmes de tenter l'impossible

Par Maya Gwilliam

Bien avant qu'elle se lance en politique, l'honorable Jean Augustine était une professionnelle chevronnée et accomplie du milieu de l'éducation ainsi qu'une ardente défenseure des causes de justice sociale.

Ses activités au sein de la Ligue nationale des Noirs du Canada, du conseil des gouverneurs de l'Université York et du conseil d'administration du Hospital for Sick Children ainsi que son travail comme présidente de la Metro Toronto Housing Authority ont contribué à intégrer l'inclusion, la diversité et le multiculturalisme dans la société canadienne.

Son action sociale auprès des femmes et de leurs familles l'a convaincue de se porter candidate pour le Parti libéral dans la circonscription d'Etobicoke—Lakeshore.

L'hon. Jean Augustine.

« Les trois partis politiques m'ont invité à me présenter aux élections sous leur bannière et j'ai toujours refusé. J'avais l'impression d'être une intervenante dans le secteur des politiques qui soutient les autres plutôt qu'une politicienne qui se lance dans la course », déclare-t-elle avant d'expliquer qu'elle a dû affronter certains obstacles à titre de Canadienne d'origine grenadienne.

« Rappelez-vous, je n'avais aucun modèle puisqu'aucune personne noire ou issue d'une minorité n'était député fédéral. Je ne voyais personne qui me ressemblait au Parlement; on a donc dû me convaincre que c'était possible. »

Cependant, une fois qu'on l'a convaincue de se présenter aux élections comme candidate libérale, elle était déterminée à gagner. Selon elle, il est essentiel que les candidats aux élections soient animés de cette conviction.

« Je devais être convaincue que j'allais gagner pour inspirer ceux qui ont participé à la campagne et qui m'ont aidée », a-t-elle déclaré.

Selon elle, ses deux legs à titre de première Canadienne de race noire élue députée au Parlement sont les suivants : la création du Mois de l'histoire des Noirs (elle n'aurait jamais pensé que l'activité aurait l'envergure qu'elle a aujourd'hui) et le dépôt de la motion pour ériger une statue des cinq femmes célèbres sur la Colline du Parlement. Les deux projets de loi ont été adoptés à l'unanimité.

Tout politicien sait qu'il doit relever des défis, en particulier dès qu'il devient député. Quand on l'interroge sur les obstacles qu'elle a dû surmonter, Mme Augustine déclare que même si son parcours en était effectivement parsemé (p. ex. la nécessité d'amasser des fonds pour les campagnes, le fait de vivre dans deux villes et la vieille croyance que le travail d'un député est supérieur à celui d'une députée), elle ne les percevait pas ainsi. Elle les voyait plutôt comme des difficultés à aplanir.

Certains ont des regrets quant à leur carrière, mais elle fait rapidement remarquer que ce n'est pas son cas.

« Chaque moment a mené à un autre et m'a donné l'expérience nécessaire pour franchir la prochaine étape. Si je changeais mon passé, mon présent serait entièrement différent », a t elle expliqué en ajoutant que même si elle a pris sa retraite, elle se garde bien occupée.

Peu après son départ du milieu de la politique, en 2006, Mme Augustine est devenue la première commissaire à l'équité en Ontario, poste qu'elle a occupé de 2007 à 2015.

Elle a par ailleurs révélé qu'elle se consacre désormais à mentorer les jeunes et à aider la communauté. Elle a participé à la rédaction des éditions de 2016 et de 2018 du livre 100 Accomplished Black Canadian Women et prépare actuellement l'édition de 2020.

Elle consacre le reste de son temps aux activités du Jean Augustine Centre for Young Women's Empowerment, à Toronto, où de jeunes filles âgées de sept à dix-sept ans apprennent à renforcer leur estime personnelle en prenant part à des ateliers informatiques et artistiques et à des cours d'autodéfense.

Comme il fallait s'y attendre, les jeunes femmes qui envisagent de se lancer en politique demandent souvent conseil à Mme Augustine. Elle leur répond qu'elles doivent trouver un groupe d'entraide.

« Je leur conseille de se bâtir un réseau et de réfléchir à la raison pour laquelle elles souhaitent se lancer en politique. Il faut qu'elles déterminent la manière dont elles peuvent enrichir le débat politique. Elles doivent de plus trouver des dirigeants qu'elles souhaitent soutenir et faire en sorte qu'ils les appuient en retour. »

Dorothy Dobbie

Tomber dans le précipice

Le coût élevé d'une séparation parlementaire

Par Dorothy Dobbie

Il y aura des élections plus tard cette année. Inévitablement, un certain nombre de députés actuels ne reviendront pas, que ce soit involontairement ou par choix.

Peu importe la raison du départ, ceux qui ne reviennent pas sont confrontés à une période de transition sérieuse de la vie publique à la vie privée. Cette transition est particulièrement douloureuse pour les députés qui n'ont accompli qu'un seul mandat puisqu'ils n'ont pas droit au régime de pensions ni à l'assurance médicale collective, même s'ils souhaitent la payer eux-mêmes. Fait surprenant, peu d'entre eux se sont préparés à cette éventualité et bon nombre croient naïvement que la Chambre des communes leur accordera une aide quelconque à la transition.

Malheureusement, lorsqu'un député n'est pas réélu, tout s'arrête. Son salaire cesse d'être versé et il n'a droit à aucun montant compensatoire ou indemnité de départ. Désormais, il ne peut compter que sur lui-même. Même un député ayant accompli plusieurs mandats doit attendre d'avoir 55 ans pour percevoir ses prestations de pension.

Tout ce qui les attend est quelques articles assez mineurs, comme deux billets d'avion pour leur permettre de revenir à Ottawa afin de vider leur bureau. Ils n'ont que quelques semaines pour le faire, et ils le font peut-être seuls étant donné que leurs employés ont également reçu leur avis de cessation d'emploi, avis qui s'accompagne toutefois d'une petite indemnité de départ. Ils doivent payer pour leur propre chambre d'hôtel lorsqu'ils sont à Ottawa pour faire ce travail. La Chambre paie cependant pour expédier leurs effets personnels à la maison.

Le député persévérant peut réussir à obtenir un peu d'argent pour la planification de sa carrière, mais il doit en faire la demande au cours des six mois suivant la fin de son mandat. Peu de députés en font la demande toutefois et l'argent reste inutilisé. Il faut avouer qu'un député peut obtenir, au plus, 15 000 $. Les députés qui ont servi pendant moins de six ans récupèrent les cotisations qu'ils ont versées au régime de pensions.

Cette somme leur est remboursée, mais le plus pénible pour les anciens députés, c'est la façon cavalière dont ils sont traités. L'attitude semble être : « Vous êtes finis. Allez, du balai! » Le personnel de la Chambre se concentre en effet sur l'arrivée des nouveaux députés et bien que cela s'inscrive dans leur mandat central, bon nombre de nouveaux ex-réputés se sentent blessés, désillusionnés et, parfois, humiliés par ce traitement.

À l'initiative de notre directeur exécutif, un comité de l'ACEP — dirigé par l'ancien Président John Bosley, avec l'aide de l'ancienne greffière, Audrey O'Brien, et la collaboration toute récente de Jack Harris et Merv Tweed — travaille à changer tout cela avant les élections de 2019. On espère que leur dur labeur facilitera un peu la transition des futurs ex-députés. La Chambre collabore au fur et à mesure que les questions lui sont soumises.

Le retour à la maison

Lorsque vous étiez député, le travail vous accaparait complètement, vous deviez vous y consacrer tout entier. Le travail passait avant toute chose, même la famille. Votre horaire du temps était décidé par d'autres. Vous étiez sollicité de partout. Du jour au lendemain, c'est le calme plat. Il est impossible de s'arrêter aussi brusquement et c'est pourquoi plusieurs tombent au fond du précipice.

Un nombre assez considérable de députés canadiens quittent la Chambre après chaque élection. Habituellement, plus de 30 % des députés sont remplacés, mais certaines années le taux de roulement atteint 50, voire 60 %. Il s'agit là d'un très fort pourcentage parmi les démocraties. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur ce phénomène, mais n'ont pu l'expliquer de façon satisfaisante.

Quelques-uns des nouveaux ex-députés retournent tout naturellement à leur ancienne carrière, ou à une autre carrière. Malgré tout, lorsque la source de revenus se tarit si brusquement, les 6 ou 12 premiers mois qui suivent peuvent être difficiles sur le plan financier pour le principal ou seul pourvoyeur de la famille. Les économies, s'il y en a, peuvent fondre rapidement dans de telles circonstances. De toute évidence, la situation est plus difficile pour les députés non réélus que pour ceux qui ont choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Bon nombre de ceux qui avaient un emploi avant de faire le saut en politique découvrent qu'il est difficile de trouver un nouvel emploi et même ceux qui occupaient des postes où l'embauche est garantie (p. ex., les professionnels ou les anciens fonctionnaires) découvrent que la transition peut être très ardue. Souvent, ils quittent leur emploi après quelque temps, car ils ont l'impression de ne plus être à leur place.

Ces raisons nous amènent à la partie la plus difficile : la « réhabilitation ».

Une réhabilitation?

Lorsque j'ai perdu mon siège en 1993, l'ancienne ministre libérale Judy Erola m'a invitée à aller déjeuner lorsque je reviendrais à Ottawa pour vider mon bureau. Ce qu'elle m'a dit m'a choquée, mais m'a aussi préparée pour ce à quoi je ne m'attendais pas. « Certains d'entre nous doivent parfois patienter 10 ans avant d'être "réhabilités" aux yeux de la société, m'a t elle dit. Ça prend du temps avant que les gens oublient. »

« Oublient quoi? », me suis-je demandé. Elle avait pourtant été une ministre fantastique, l'une de trois femmes à l'époque, et selon mes souvenirs, elle avait fait un excellent travail. « Mais rien de tout cela n'est important, m'a t elle expliqué. Tu fais maintenant partie d'un groupe d'extraterrestres, tu es une étrangère. »

J'ai réfléchi à ce qu'elle m'avait dit et je me suis rendu compte qu'elle avait raison. Cette « aliénation » avait commencé dès que j'avais décidé de me lancer en politique. Immédiatement, j'avais senti que l'attitude des gens autour de moi avait changé et que ce changement, cette mise au rancart en quelque sorte, s'était poursuivi et amplifié lorsque j'étais devenue députée. Même mes amis proches me traitaient différemment, mais j'étais à l'époque trop concentrée sur mon travail pour le remarquer.

J'avais toujours compris que, lorsque

j'étais députée, le traitement à la fois spécial et brutal que m'accordaient les médias et d'autres ne me visait pas réellement personnellement. Ils s'en prenaient plutôt à ma fonction et au gouvernement à l'époque. J'ai réussi à faire cette distinction dans ma tête — j'étais toujours la même personne — mais les autres, même mes amis proches, n'ont pas réussi à le faire.

Le SSPT politique

Mais il peut y avoir bien pire. De nombreux nouveaux ex-députés se trouvent à souffrir du syndrome de stress post-traumatique. Il n'y a vraiment aucune autre façon de décrire leur situation. Certains s'en remettent plus rapidement que d'autres, mais ceux qui n'y parviennent pas souffrent énormément. Il y a d'abord les conséquences physiques : les nouveaux ex députés arrêtent de produire de l'adrénaline, ce qui s'accompagne souvent d'une détérioration de leur santé. Certains vont même jusqu'à devenir malades. Il y a ensuite le stress, tant émotif que financier. Les ex parlementaires doivent recréer leur milieu, celui de la vie d'avant la politique, sans le soutien collectif sur lequel ils pensaient pouvoir compter. Certains ont perdu leur famille en raison de la séparation et des priorités concurrentes qui accompagnent le travail. Ils se retrouvent seuls au monde.

C'est vraiment triste de voir la façon dont on récompense le sacrifice politique. Nous devrions ou nous devons faire mieux. C'est la promesse que je fais à nos membres. Je vais faire tout en mon pouvoir pour aider nos collègues à traverser cette période très difficile.

Tout d'abord, nous aurons un réseau de mentors pour aider nos nouveaux membres à survivre à leur traversée du désert. Vous êtes importants et ce que vous avez fait pour notre pays est important. L'Association canadienne des ex parlementaires est là pour vous.

Nous cherchons des mentors

Aimeriez-vous suivre l'exemple de Judy Erola? L'ACEP est à la recherche de personnes sympathiques, de tous les partis, qui sont prêtes à partager leur expérience avec de nouveaux ex députés de la Chambre, après les prochaines élections.

Aucune formation spéciale n'est requise; il suffit d'avoir une oreille attentive, un cœur compréhensif et la volonté de faire les premiers pas et d'inviter un nouvel ex-député à aller prendre un café. Si vous voulez vous porter volontaire, communiquez avec notre personnel au 613 947 1690 ou envoyez un courriel à exparl@parl.gc.ca. Nous tenterons de vous jumeler avec un ex député de votre région.

Dorothy Dobbie était la députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.

L'ACEP vient en aide aux députés sortants grâce à une nouvelle initiative

Par Wade Morris

Quand un candidat gagne une élection, son entrée au Parlement est normalement synonyme de célébration et d'effervescence. Cependant, qu'arrive-t-il aux députés perdants? Quels défis doivent-ils affronter pour s'adapter à leur nouvelle vie, en dehors du milieu politique?

Une nouvelle initiative qui vise à aider les anciens députés à faire la transition en quittant la Chambre des communes tente justement de répondre à ces questions. L'Association canadienne des ex parlementaires (ACEP) travaille avec la Chambre des communes à la mise sur pied de cette initiative, que l'ancien directeur exécutif de l'ACEP, Francis Leblanc, a temporairement nommée « projet de transition des députés sortants ».

L'objectif de l'initiative est d'offrir des mesures de soutien, tant sur le plan du développement de carrière que sur le plan psychologique, aux députés qui quittent la Chambre, dont les députés sortants qui n'ont pas remporté un nouveau mandat.

« La plupart des députés non réélus ne s'attendent pas à ce résultat, déclare M. Leblanc. Il s'agit d'un choc émotif pour eux et d'un grand changement dans leur vie. »

Les députés sortants doivent s'acquitter de plusieurs tâches, comme vider leur bureau, déménager dans la ville où ils habitaient avant de devenir députés et voir aux nouvelles activités des membres de leur équipe. Selon M. Leblanc, l'initiative vise à leur fournir du soutien à cet effet.

« Pour les députés qui quittent la Chambre de leur plein gré, c'est plus facile, soutient M. Leblanc. Ils ont prévu ce changement. D'un point de vue émotif, c'est donc différent. Cependant, ils doivent tout de même régler des problèmes causés par la transition. »

L'initiative tient aussi compte de la suite de la carrière des députés sortants.

« Les députés doivent parfois quitter leur profession pour siéger à la Chambre, continue M. Leblanc. Et ils ne peuvent pas toujours y revenir ».

Il explique également que les députés sortants peuvent reprendre leurs activités professionnelles précédentes ou, si ce n'est pas possible, réorienter leur carrière ou prendre leur retraite. L'initiative vise à améliorer les services déjà offerts par la Chambre des communes.

Elle offrira aussi des services de mentorat aux députés qui s'apprêtent à vivre une expérience similaire à celle des mentors pour qu'ils sachent à quoi s'attendre.

Le processus de conception de l'initiative a été entamé en 2018. Le comité a communiqué avec les whips de la Chambre des communes pour leur demander de l'aide ainsi qu'avec les membres de l'ACEP pour recueillir leurs suggestions.

« Dans le cadre du processus, le comité a sollicité l'appui [des membres de l'ACEP] puisque bon nombre d'entre eux sont des députés non réélus. Puisqu'ils ont fait appel aux services de soutien de la Chambre des communes, ils ont pu proposer des améliorations. »

Outre M. Leblanc, M. John Bosley, ancien Président de la Chambre, et Mme Audrey O'Brien, ancienne greffière de la Chambre, font partie du comité du projet.

Selon M. Leblanc, le comité du projet espère lancer l'initiative d'ici les prochaines élections pour que les prochains députés sortants puissent profiter de services améliorés.

Les députés en font ils trop pour leurs circonscriptions?

La plupart des députés sont fiers de leur lourde charge de travail.

Par Maya Gwilliam

« Les électeurs sont de plus en plus exigeants envers leurs députés. La lourde charge de travail qui en découle est dommageable pour la vie personnelle des députés et de leurs employés et est nuisible à la démocratie canadienne en règle générale. » C'est la conclusion des auteurs d'un rapport récent du Samara Centre for Democracy, un organisme non partisan. Intitulé Beyond the Barbecue, ils ont eu 54 entretiens avec d'anciens députés (qui étaient en fonction à la Chambre des communes en 2011) pour brosser le tableau de la multiplication sans précédent des obligations que les députés ont à l'égard de leurs circonscriptions.

Selon les auteurs du rapport, la tendance est claire : « Bon nombre des députés que nous avons interrogés nous ont fait part de semaines chargées de travaux parlementaires à Ottawa suivies de weekends remplis d'activités communautaires. Au sujet du travail en circonscription, les ex-députés nous ont confié "que l'épuisement nous guette" ou "que si on veut bien faire son travail, on peut rapidement se sentir dépassé". »

Les députés consacrent de plus en plus de leur temps au travail de circonscription et à aider leurs commettants dans des dossiers qui devraient être traités par des fonctionnaires. Outre les pressions croissantes exercées sur les députés pour qu'ils assistent à une multitude d'événements mondains, les employés des bureaux de parlementaires, souvent en manque d'effectif, se retrouvent surmenés et les députés sont alors incapables d'accorder l'attention nécessaire aux enjeux parlementaires à Ottawa.

Des expériences divergentes

Les expériences racontées par les anciens parlementaires peuvent à la fois confirmer et contredire les conclusions du rapport Samara.

Brian White a représenté la circonscription manitobaine de Dauphin—Swan River pour le Parti progressiste conservateur de 1984 à 1993. Lorsqu'il a décrit son travail de circonscription, il avait un point de vue différent : la charge de travail était plus modérée, mais néanmoins considérable.

Hélène LeBlanc.

« C'était très accaparant, mais je ne me suis jamais senti dépassé une fois que j'ai établi un système pour organiser mes appels téléphoniques et les rencontres dans la circonscription. Je ne crois pas que mon travail à Ottawa en ait souffert », a expliqué M. White.

Néanmoins, sa description du travail ne correspond pas à celle d'ex-parlementaires plus récents. Ainsi, Anita Neville, qui a représenté la circonscription manitobaine de Winnipeg Sud Centre de 2000 à 2011 pour le Parti libéral, a gardé un souvenir plus stressant de son expérience.

« Mes journées étaient longues. Les gens pensaient qu'il s'agissait d'un emploi prestigieux. C'était en effet un emploi intéressant et stimulant, mais il me fallait travailler fort, tant à Winnipeg qu'à Ottawa, a t elle expliqué. À Winnipeg, j'avais probablement un peu plus de maîtrise sur mon horaire, mais les journées étaient néanmoins longues et le sujet important changeait d'heure en heure. Je devais pouvoir répondre à différents enjeux et savoir ce dont je parlais. J'étais complètement épuisée à la fin de chaque session ».

Membre du Parti libéral, Sue Barnes a représenté la circonscription ontarienne de London Ouest de 1994 à 2008. Mme Barnes a insisté sur le fait qu'elle ne s'était jamais sentie ensevelie sous le travail de circonscription, mais elle a admis qu'elle avait dû consentir des sacrifices.

« Je ne pense pas que les députés devraient passer des heures à un même événement. Les gens doivent comprendre que les députés ne peuvent pas rester au même endroit pendant cinq heures, même si les organisateurs aimeraient qu'ils y soient pour toute la durée de l'événement. Moi, c'est ce que j'ai fait, a affirmé Mme Barnes. Si j'avais à le refaire aujourd'hui, je me réserverais du temps de repos à la maison, et un peu plus de temps en compagnie de ma famille. À l'époque, je pouvais seulement le faire pendant l'été. Je suis consciente que les députés des circonscriptions rurales avaient encore plus d'événements à leur agenda, alors qu'habituellement, dans mon cas, c'était de septembre à juin. »

Hélène LeBlanc, qui a représenté la circonscription québécoise de LaSalle—Émard pour le Nouveau Parti démocratique, a parlé avec beaucoup de franchise des raisons qui expliquent le fardeau croissant que représente le travail de circonscription.

« Un député chevronné nous avait déjà dit "on ne fait pas le travail de circonscription pour être élu, mais si on ne le fait pas, on ne sera pas réélu." Je pense que les commettants s'attendent de nos jours à ce que les députés soient à leur service. Je leur ai toujours dit que j'étais à leur service, qu'il y avait des dossiers pour lesquels je pouvais les aider, et que mon équipe était là s'ils avaient des questions. »

Rester optimiste et impassible

Même s'ils reconnaissaient le lourd fardeau que constituait le travail de circonscription, aucun des députés interviewés ne s'est ouvertement plaint. Pour eux, ce fardeau faisait partie de leur travail.

« Oui, c'était plus stressant que ce à quoi je m'étais attendue, mais ce n'était pas la faute de mes commettants. C'était parfois causé par les problèmes que vivaient mes employés. J'ai découvert que je n'étais pas tout à fait prête à m'occuper

des ressources humaines. Mais cela fait partie de l'expérience. Vous êtes soudainement élu et vous essayez de vous préparer du mieux que vous le pouvez. Il reste néanmoins des enjeux auxquels j'aurais aimé être mieux préparée », a déclaré Mme LeBlanc.

D'autres étaient fiers de leur fardeau. Corneliu Chisu représentait le député conservateur de la circonscription de Pickering—Scarborough Est de 2011 à 2015. Parlant de son expérience, il a insisté pour dire qu'il s'agissait d'un fardeau bien mérité.

« C'était une charge de travail écrasante, mais c'était aussi mon devoir en tant que député. C'était une charge de travail écrasante, mais j'avais choisi de devenir député, d'écouter mes commettants et de trouver une solution à leurs problèmes, a déclaré M. Chisu. Le fait de résoudre les problèmes de mes commettants était gratifiant. Je devais travailler, pas seulement entre 9 h et 17 h, mais aussi plus tard au bureau. Mon bureau était ouvert en soirée, le samedi et même parfois le dimanche. Mon rôle en tant que député était de servir mes électeurs. C'était du moins mon approche. »

Madame Neville a expliqué que, malgré le stress et l'épuisement, elle a découvert que le travail qu'elle faisait pour ses électeurs lui apportait aussi quelque chose.

« Ma motivation était de bien servir la communauté. Une grande partie du travail de circonscription concerne l'immigration. Les bureaux de députés deviennent en quelque sorte le prolongement du ministère de l'Immigration, qui à l'époque manquait de ressources. Les gens venaient nous voir pour obtenir des conseils ou de l'aide; parfois nous pouvions régler leurs problèmes, parfois non. C'étaient des dossiers qui touchaient directement le bien être des gens qui venaient nous voir », a t elle conclu.

Peu importe les conclusions du rapport Samara, il semble que les députés, comme tous les autres professionnels, sont néanmoins fiers de leur lourde charge de travail.

Prix du bâtisseur de la nation

Par Dorothy Dobbie

L'Association canadienne des ex parlementaires est heureuse d'annoncer la création d'un nouveau prix pour remercier d'anciens leaders de leurs services et de leur dévouement pour bâtir le Canada d'aujourd'hui.

La démocratie est tributaire de la confiance que les citoyens ont à l'égard de l'intégrité de leurs institutions. Il est juste d'examiner de près la conduite de nos leaders pour repérer les infractions, petites ou grandes, mais il est tout aussi important de souligner leurs réalisations. Nos leaders témoignent de la force de notre système démocratique.

Chaque leader, peu importe les couleurs qu'il défend, s'appuie sur ses valeurs et fait fond sur ses engagements pour améliorer le Canada où nous vivons, où nous travaillons, où nous faisons des affaires et où nous profitons de la vie.

Le nouveau prix reconnaîtra les réalisations dans les domaines suivants :

- *leadership dans la défense de la dignité humaine;*
- *leadership dans la promotion de l'unité nationale;*
- *leadership dans l'utilisation des politiques économiques pour accroître la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes;*
- *leadership dans la protection de l'environnement;*
- *leadership international pour promouvoir la paix et la bonne gouvernance.*

• • •

L'Association canadienne des ex parlementaires

Les ex députés et les ex sénateurs partagent les valeurs et les attentes des citoyens et mettent à leur service leur expérience concrète dans les coulisses du pouvoir. À la fin de leur mandat, ils ont acquis des connaissances approfondies et une certaine sagesse.

L'objectif de l'Association canadienne des ex parlementaires est de mettre cette expérience collective au service des Canadiens et des Canadiennes et des représentants qui leur succèdent. L'ACEP travaille :

1. à préserver et à promouvoir la démocratie canadienne à l'intérieur de nos frontières et au delà;
2. à préserver la mémoire institutionnelle du Parlement et à servir de source d'information pour les parlementaires en fonction et leurs successeurs;
3. à informer les jeunes sur les processus de gouvernance et à les conseiller à cet égard, et à les encourager à y participer;
4. à fournir au public des analyses et des renseignements impartiaux sur le fonctionnement du gouvernement.

Le Canada a le plus haut taux de roulement des députés dans le monde : en moyenne, à l'issue des élections générales, 30 % des députés sont remplacés. Ce pourcentage peut parfois atteindre 60 %. L'Association canadienne des ex parlementaires agit comme ressource stable pour contribuer au bon fonctionnement du gouvernement.

Nous avons différents programmes :

1. notre magazine **Suite à la Colline** renferme de l'information et des histoires inspirantes sur la vie politique et des situations du passé.
2. le programme **des députés sur les campus** permet à des députés de s'adresser à des élèves et à des étudiants;
3. le **Bureau des conférenciers** permet à d'ex-parlementaires de rencontrer les médias et d'expliquer à des groupes le système parlementaire canadien;
4. les **missions d'observation d'élections à l'étranger** sont l'occasion pour nos membres de travailler dans d'autres pays;
5. à **l'École de la fonction publique**, nos membres conseillent les nouveaux fonctionnaires;
6. grâce au programme **À voix égales**, nos membres encouragent les femmes à se lancer en politique et conseillent celles qui font le saut;
7. l'ACEP appuie le programme des **stagiaires parlementaires** et bien d'autres initiatives de soutien à la démocratie.

L'hon. John Reid.

La vie dans un univers d'événements aléatoires

Par l'hon. John Reid

Dans notre univers d'événements aléatoires, nul ne peut prédire l'avenir. Nous vivons dans un univers composé d'événements aléatoires appelés « mécanique quantique ». Si vous réfléchissez à votre vie, vous pouvez nommer plein d'événements aléatoires : la rencontre avec votre conjoint, la progression de votre carrière, des événements inattendus qui vous ont touché, vous et votre famille, etc. Pour ma part, ce que j'ai retenu de cette réflexion, c'est qu'il est très facile de tomber très malade ou de perdre son emploi sans raison, que ces événements peuvent chambouler la vie d'un individu ou d'une famille, que la frontière entre le succès et l'échec est en vérité bien mince et que la souffrance est tout à fait humaine.

Mon histoire commence par le remplacement de mes hanches. J'ai fait remplacer une de mes hanches en mai 2015. Toutefois, la seconde opération, en octobre 2017, a été suivie de complications. Quelques jours plus tard, alors que je me préparais à faire une sieste, j'ai commencé à grelotter jusqu'au plus profond de mon être et à avoir très froid. Marie a appelé une ambulance et on m'a conduit à l'urgence de l'Hôpital Queensway Carleton. Les médecins ont réussi à me traiter et je suis retourné chez moi. Le jour suivant, j'ai reçu un appel urgent de l'hôpital : je devais retourner à l'hôpital sur-le-champ. Lorsque je suis arrivé à l'urgence, je n'ai pas attendu; on m'a couché sur une civière, on m'a donné un traitement par intraveineuse et on m'a amené immédiatement dans une autre section de l'hôpital. On avait découvert que j'avais une infection du sang, une septicémie, potentiellement mortelle. Pendant la première semaine, le traitement par intraveineuse était continu; par la suite, j'avais un traitement toutes les six heures : à minuit, à 6 h, à midi et à 18 h. Finalement, à l'issue d'une deuxième semaine de traitement, j'ai reçu mon congé de l'hôpital, mais j'ai dû fréquenter pendant une semaine de plus une clinique communautaire pour y recevoir un traitement par intraveineuse une fois par jour.

Pendant mon séjour à l'hôpital, le médecin de garde m'a prescrit un examen de tomodensitométrie. Les technologues ont noté une « ombre » sur mon foie. Après un autre rendez-vous à la tomodensitométrie et un examen d'IRM, on m'a envoyé subir une biopsie à l'Hôpital Général. Les résultats? Un cholangiocarcinome (un type de cancer du foie). La tumeur était grosse et avait détruit une partie de mon foie. Les médecins craignaient qu'elle n'ait atteint la veine cave, l'artère qui transporte le sang provenant du bas du corps vers le cœur. Si c'était le cas, mon pronostic était catastrophique. Les médecins n'ont que trois solutions pour traiter un cancer : couper (intervention chirurgicale); brûler (radiothérapie); empoisonner (chimiothérapie).

Un homme de 81 ans peut il survivre à une telle opération?

J'ai eu par la suite une consultation avec un des médecins résidents du département du cancer du foie. Il craignait qu'un homme de 81 ans ne puisse pas survivre à une opération aussi sérieuse. Il a examiné mes cicatrices, dressé la liste des opérations que j'avais déjà subies, m'a interrogé sur mon mode de vie (tabac, alcool, drogues à usage récréatif, diète, passe-temps, sports et exercice). Il m'a ensuite posé des questions sur les emplois que j'avais occupés, le stress que j'avais vécu et comment je m'y étais adapté. Il nous a ensuite laissés patienter pendant environ 30 minutes.

Il a rencontré des chirurgiens-oncologues pour leur donner son rapport et ils ont examiné les images provenant des examens de tomodensitométrie et d'IRM. La Dre Bertens, l'un des chirurgiens-oncologues, est venue nous dire qu'elle pensait que l'opération pouvait aller de l'avant. Toutefois, je n'étais pas un candidat pour une transplantation du foie; je pouvais mourir sur la table d'opération; il était possible que les chirurgiens commencent l'opération et se rendent compte qu'ils ne pouvaient rien faire, qu'ils m'ouvrent et puissent m'aider un peu, ou qu'ils m'ouvrent et puissent me donner un excellent pronostic. Il restait encore un peu de foie sain. La chirurgienne a déclaré que l'opération devait avoir lieu rapidement, en fait, trois semaines plus tard, le 15 janvier 2018. L'opération devait régler deux problèmes pour que j'aie un bon pronostic : me débarrasser de la tumeur cancéreuse et réparer les dommages à ma veine cave, l'artère qui alimente le bas du corps.

Le plus jeune de mes fils, George, était venu de Toronto pour assister à la consultation. Après la rencontre, il a envoyé un texto à ses trois frères et sœurs pour leur dire que le cancer pouvait m'être fatal. C'était le temps des fêtes et nos quatre enfants sont venus me visiter avec tous leurs enfants, mes 10 petits-enfants. Je savais que ma situation était sérieuse, mais c'était encore un peu abstrait pour moi. Ce n'est que lorsque mes enfants et mes petits-enfants sont venus me rendre visite que la gravité de la situation m'est soudainement apparue et que j'ai compris ce qui m'arrivait et qu'elles étaient mes chances de survie.

On a amputé 80 % de mon foie

Lorsque j'ai été informé de la date et de l'heure de l'opération, j'ai demandé à la Dre Bertens comment allait se dérouler l'intervention et elle m'a dit que ça prendrait entre 4 h 30 et 5 h. Je suis entré dans la salle d'opération à 8 h le matin. On m'a donné les injections habituelles et je me suis endormi. Je ne me souviens pas de ce qui s'est passé dans la salle d'opération. Je me suis réveillé alors qu'on poussait ma civière dans la salle de réveil. Il y avait une grosse horloge sur le mur et la grande aiguille pointait vers le chiffre 9. J'ai demandé à l'infirmière si j'avais été dans la salle d'opération pendant seulement une heure. Je craignais que les chirurgiens n'aient fait leur incision et n'aient constaté qu'ils ne pouvaient rien faire et c'est pourquoi seulement une heure s'était écoulée. Elle m'a répondu que j'avais été en salle d'opération pendant 13 heures. Ma femme et mon fils aîné, John, étaient revenus à l'hôpital après cinq heures, et ils ont dû patienter pendant sept heures de plus. Ils n'avaient pas pu parler aux médecins pour découvrir ce qui se passait. Ils ont donc été extrêmement soulagés de savoir que j'avais survécu à l'opération. Pour ma part, j'étais heureux qu'ils aient survécu à l'attente.

Les chirurgiens ont enlevé environ 80 % de mon foie. Toutefois, le foie est un organe qui se régénère. Aujourd'hui, avec les 20 % qui restaient de mon foie original et les nouveaux tissus qui se sont formés, j'ai environ 68 % de mon foie; c'est un

mélange de vieux et de neuf. La tumeur s'était ancrée profondément et avait pénétré dans la veine cave, mais les chirurgiens avaient pu réparer le tout. Marie avait trouvé l'attente très difficile, ne sachant pas ce qui se passait pendant 13 heures, mais notre fils aîné, John, était avec elle, Dieu merci. Si j'avais attendu un mois de plus, les médecins n'auraient peut-être pas pu réparer la veine cave ou la tumeur aurait peut-être détruit encore plus de mon foie. Les chirurgiens ont réussi à extirper toute la tumeur, mais il est resté des cellules cancéreuses microscopiques et c'est pourquoi je suis un traitement de chimiothérapie depuis la fin du mois de mars. On veut ainsi s'assurer que les cellules cancéreuses restantes seront bel et bien éliminées et que les risques que le cancer se propage à d'autres organes sont minimes. J'ai dû consulter un radio-oncologue, mais il m'a expliqué qu'il ne restait pas assez de mon foie pour la radiothérapie. J'ai obtenu une deuxième opinion, mais le résultat était le même. Je ne peux pas subir de radiothérapie pour le moment et donc je dois me fier uniquement à la chimiothérapie. Une petite partie de mon foie (environ 30 %) fonctionne encore; c'est celle qui a survécu à la tumeur et à l'opération.

Un cancer inusité

Mon cancer est relativement rare : de 12 à 15 % seulement des patients atteints d'un cancer du foie ont cette forme de cancer. Il y a cinq ans, il n'existait aucun traitement pour le traiter. Un patient aurait pu recevoir un traitement par intraveineuse, mais ce n'était pas un traitement spécifique pour le cancer du foie. À l'époque de mon diagnostic de cholangiocarcinome, ma belle-sœur a reçu un diagnostic identique. Elle n'a pas pu subir la même opération que moi en raison de ses problèmes médicaux; elle n'a pas pu non plus poursuivre le traitement par intraveineuse, car elle a développé des allergies. Elle suit actuellement un nouveau traitement de radiothérapie aux États-Unis (ce traitement n'est pas offert au Canada).

Les médecins m'ont dit que je me suis bien rétabli, que mes cicatrices guérissent. Je reprends peu à peu mon énergie, mais je ne suis pas encore très fort. Chaque cycle de trois semaines de chimiothérapie a ses conséquences, et au fil du temps, les effets secondaires s'intensifient. Cependant, les tests pour dépister les cellules cancéreuses sont encourageants et je devrais bientôt recevoir des résultats « normaux ».

Dans mon cas, ma mésaventure médicale découle d'une série d'événements aléatoires. Que serait il arrivé si ma deuxième opération à la hanche avait eu lieu en 2016 plutôt qu'en 2017? Que serait il arrivé si j'avais eu des complications, mais pas de septicémie? Que serait il arrivé en octobre 2017 si je n'avais pas eu de complications? Que serait il arrivé si mes complications avaient été mineures? Que serait il arrivé si je n'avais pas contracté une septicémie? Que serait il arrivé si le médecin n'avait pas prescrit un examen de tomodensitométrie? Que serait il arrivé si le technologue n'avait pas remarqué l'« ombre » sur mon foie, étant donné que ce n'était pas ce qu'il vérifiait? Que serait il arrivé si je n'avais pas été un bon candidat pour l'opération? Que serait il arrivé si l'opération avait été retardée d'un mois ou deux? Pourquoi ma belle-sœur et moi-même avons-nous reçu un diagnostic identique à la même époque?

Bien entendu, il reste d'autres questions. J'ai parlé à mon médecin de famille du fait que je n'avais ressenti aucune douleur sur mon côté droit pendant que la tumeur s'attaquait à mon foie. Il m'a expliqué qu'on ne ressent pas beaucoup de douleur du côté droit tant que la tumeur n'a pas causé énormément de dommages. Si cela arrive à une femme, elle va voir un médecin lorsqu'elle ressent de la douleur; si cela arrive à un homme, il essaie de supporter la douleur croissante jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour un traitement. Je lui ai dit que j'avais fait toutes sortes d'erreurs mentales et que je ne m'étais pas senti tout à fait moi-même intellectuellement. Il m'a dit que lorsque le corps est attaqué par la maladie, le cerveau consacre la majorité de ses ressources à la lutte contre « l'envahisseur ». Les capacités mentales sont parmi les ressources accaparées pour s'attaquer à la maladie étant donné qu'il s'agit d'une fonction relativement nouvelle du cerveau humain.

Quelles leçons ai je tirées de cette expérience?

1) Les examens de tomodensitométrie et d'IRM peuvent aider à diagnostiquer une condition, mais ils sont incomplets en soi. Par exemple, les médecins ne pouvaient pas prédire la nature de ma tumeur ni les dommages éventuels à ma veine cave.

2) Il faut être accompagné d'un « champion » pour défendre sa cause dans le système médical. Votre cerveau travaille déjà à lutter contre la maladie et cela vous affaiblit; vous n'avez pas toutes vos facultés dans de telles situations.

3) Une fois qu'on reçoit un diagnostic de maladie grave, les problèmes psychologiques sérieux nous guettent et peuvent empirer la situation. Votre famille peut vous aider à conserver une bonne attitude.

Au plan émotif, j'ai appris beaucoup de choses sur moi-même. Une fois que j'ai reçu mon diagnostic de cancer, j'ai consacré toute mon attention à trouver un traitement curatif. Je me souviens d'avoir eu les idées très claires. Je m'inquiétais de ne pas être un candidat pour l'opération, je me demandais si on accepterait même qu'un homme de 81 ans la subisse. Mon optimisme naturel m'a grandement aidé. Une fois que j'ai reçu le feu vert pour l'opération, je n'ai jamais pensé que le résultat pourrait ne pas être celui que j'espérais. J'ai dû toutefois composer avec le fait que la mort était une possibilité. Un de mes professeurs jésuites à l'université m'avait dit un jour que « naître, c'est vivre sous la menace constante de la mort ». À l'époque, j'étais jeune et je me sentais invincible. Cela m'a pris longtemps, mais je comprends pleinement maintenant ce que mon professeur voulait dire. J'ai ma foi et j'ai reçu les derniers sacrements. Même si je ne m'attendais pas à mourir ce jour-là, je m'y étais préparé du mieux que je pouvais, du moins je l'espérais.

Pourquoi moi?

Les survivants se posent tous la même question : « Pourquoi moi? » Qu'ai je fait pour mériter ces quelques années de plus de vie? Chaque fois que quelqu'un semble condamné à une mort certaine, mais y échappe par ce qui semble être la chance, il se pose ces questions. Nous vivons dans un univers où les résultats sont difficiles à prévoir. Mon histoire n'est pas unique; je suis certain que bon nombre d'entre vous ont des histoires semblables à raconter aussi. Toutefois, si vous réfléchissez un instant à tout ce qui a dû m'arriver pour que je sois encore ici aujourd'hui, vous direz que j'ai tenté la chance bien souvent et que je semble avoir gagné. Si un des événements dont je vous ai parlé ne s'était pas déroulé exactement comme il l'a fait, je ne serais pas ici aujourd'hui. Mère nature ne pense pas aux individus; elle pense à l'espèce. Lorsqu'on doit subir une opération risquée, on commence à réfléchir à sa vie, si on en a le temps, bien entendu. Les erreurs, les fautes, les mésaventures et la culpabilité semblent prendre le dessus, dans les souvenirs, sur les réalisations. Le cerveau entrevoit les choses de façon négative. Personnellement, je pense à ce qui aurait pu se produire, à ce que j'aurais pu faire de plus.

Lorsque je parle aux gens de ce que je pourrais faire pour dire merci pour ce cadeau de quelques années de vie de plus, ils me disent d'être indulgent avec moi-même, de m'aimer, de me pardonner et de me souvenir de mes bonnes actions. Ils me conseillent aussi d'aimer les autres, ma famille, mes amis et même les inconnus. Il est impossible d'éviter la mort qui nous attend à la fin de notre vie, mais nous pouvons être généreux et indulgents d'ici là.

L'honorable John Reid a été le député libéral de la circonscription ontarienne de Kenora—Rainy River de 1965 à 1984. Il est un ancien président de l'Association nucléaire canadienne.

L'ancien sénateur Vim Kochhar

Champion des personnes handicapées

Par Dorothy Dobbie

Le souper-bénéfice organisé par Vim Kochhar à l'occasion de la Saint-Valentin au profit des personnes handicapées. M. Kochhar a amassé plus de 35 millions de dollars pour cette cause.

Certains héros attirent grandement l'attention du public et aiment faire connaître leurs exploits. Il y en a d'autres, comme l'honorable Vim Kochhar, qui travaillent dans l'ombre sans rien espérer en retour, mis à part la satisfaction du devoir accompli.

Depuis 35 ans, M. Kochhar a amassé 35 millions de dollars pour un groupe de Canadiens dont les réalisations sont rarement soulignées et dont la démarche habituelle consiste à affronter les défis sans demander qu'on les épargne et sans présenter d'excuse. Dans le milieu de la course de chevaux ou du golf, on désigne les particularités de ces personnes comme un handicap, c'est-à-dire un obstacle sur le chemin de la réussite. Aujourd'hui, ce mot répond de moins en moins aux critères de rectitude politique, mais il traduit bien la volonté des personnes handicapées de surmonter les épreuves et de réussir contre vents et marées.

Cette volonté décrit également le caractère de M. Kochhar.

Né en Inde en 1935, M. Kochhar a été témoin d'un horrible événement alors qu'il avait 12 ans. Il n'était qu'à quelques mètres du mahatma Gandhi quand celui-ci a été assassiné. Cette tragédie l'a profondément marqué. « Sa philosophie a été l'élément le plus marquant de ma vie », déclare M. Kochhar.

« Le mahatma Gandhi a montré à tous que la non-violence est l'arme la plus puissante d'entre toutes et que les démons que nous devons combattre se trouvent en fait en nous-mêmes. M. Gandhi a déclaré : "Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde." » M. Kochhar s'est efforcé de mettre cette parole en pratique et a réussi.

Quand il avait 18 ans, le père de M. Kochhar a décidé de l'envoyer aux États-Unis; il lui a remis un billet pour un bateau qui faisait le trajet entre Bombay et Boston et 300 $ en argent. M. Kochhar a fini par s'inscrire à l'Université du Texas. « Je crois que la confiance de mon père et mon rêve m'ont porté. Le premier été, j'ai fait de l'autostop pour aller récolter des pêches en Californie. »

Monsieur Kochhar n'a pas gaspillé ses revenus. Cinq ans plus tard, il avait obtenu son diplôme en ingénierie et économisé 10 000 $.

C'est ainsi qu'il a décroché un poste dans la chaîne d'hôtels Intercontinental et qu'il a participé à la construction d'hôtels dans le monde. À 28 ans, il occupait déjà un poste de vice-président régional. En 1967, il a déménagé à Toronto

« L'objectif de l'activité [Déferlante roulante sur la Colline] est de changer la manière dont les parlementaires et les jeunes perçoivent les personnes handicapées. »
– Vim Kochhar

Vim Kochhar (à droite) a contribué, il y a plus de dix ans, à la mise sur pied de La Déferlante roulante sur la Colline, qui a aujourd'hui lieu régulièrement. Photo gracieuseté de la Canadian Foundation for Physically Disabled Persons.

et a construit deux établissements de santé au pays. Douze ans après l'obtention de son diplôme, il avait suffisamment d'économies pour prendre sa retraite, ce qu'il n'a toutefois pas fait. Il s'est lancé dans le milieu de la fabrication de meubles sur mesure et y a travaillé pendant 39 ans. Pendant cette période, il a embrassé la cause des personnes handicapées.

« Je me rappelle l'époque où l'hôpital pour enfants Bloorview, à Toronto, était appelé le centre des enfants infirmes, et le Centre de toxicomanie et de santé mentale était appelé l'hôpital des aliénés. Je me rappelle aussi que les médias donnaient aux athlètes paralympiques le nom d'"athlètes infirmes". Le seul endroit où pouvaient vivre les personnes lourdement handicapées était un établissement de santé ou leur domicile, et tout service offert aux personnes sourdes-aveugles était considéré comme une perte de temps et d'argent », déclare M. Kochhar.

« Il y a à peine 35 ans, les athlètes paralympiques canadiens avaient remporté 222 médailles et s'étaient hissés au second rang dans le monde. Cependant, presque personne n'en parlait au Canada parce que ce type de médailles n'avait aucune valeur aux yeux des médias et du public. »

Grâce au travail de M. Kochhar et à l'appui de personnes comme le premier ministre Brian Mulroney (dont les efforts pour modifier le régime de soutien pour les personnes handicapées ont été soulignés à l'occasion d'un dîner-bénéfice au printemps 2018 qui a été organisé par la Canadian Foundation for Physically Disabled Persons, organisme fondé par M. Kochhar), cette situation n'a plus cours et le pays se réjouit fièrement des réalisations des personnes handicapées. « Quand j'ai pris la relève, j'étais convaincu que les personnes handicapées pouvaient vivre dans un monde exempt d'obstacles. »

M Kochhar a participé à la création du Rotary Cheshire Home à Toronto, où seize personnes sourdes aveugles habitent de manière autonome dans un appartement accessible. Il s'agit du seul établissement de ce type dans le monde.

Monsieur Kochhar fait partie des quelques privilégiés qui ont siégé au comité consultatif qui s'est penché sur la faisabilité de la création du Musée canadien pour les droits de la personne, à Winnipeg. Il a ensuite siégé au conseil d'administration de la fondation, où il a aidé Gail Asper à amasser 167 millions de dollars pour construire le musée. C'est la seule occasion où le gouvernement du Canada a eu recours à des fonds du secteur privé pour construire un musée national.

En 2010, le premier ministre Stephen Harper a nommé M. Kochhar au Sénat.

En octobre 2018, l'India Canada Culture and Heritage Association a souligné le travail de M. Kochhar en lui décernant un prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations. En 2014, il a par ailleurs été intronisé au temple canadien de la renommée des personnes handicapées.

Malgré tous ces honneurs, Vim Kochhar demeure humble et dévoué.

« Je suis très fier d'être Indien », a-t-il déclaré devant le public qui a assisté à la remise du prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations, à Winnipeg. « Mes racines m'ont toujours été utiles. Mon père m'a fait comprendre que le fait d'occuper un emploi et de gagner sa vie n'était pas une réalisation. Seul le service rendu aux autres compte vraiment. »

Un repas en compagnie de l'ancien sénateur Frank Mahovlich

Par Dorothy Dobbie

Paul Henderson et Yvan Cournoyer célèbrent le but gagnant de la Série du siècle de 1972.

Frank et Marie Mahovlich.

J'ai récemment eu le privilège de partager un repas avec l'honorable Frank Mahovlich, l'ancien joueur de hockey et sénateur, qui a régalé ses convives d'anecdotes de son passé. L'une d'entre elles portait sur son récent voyage (2017) à Moscou où il a dîné avec le président Poutine, à l'occasion du 45e anniversaire de la série de hockey qui a opposé le Canada et la Russie en 1972. M. Mahovlich, qui était co capitaine de l'équipe canadienne, y était convié avec d'autres invités, dont le gardien de but russe Vladislav Tretiak et d'autres joueurs de l'époque.

Je me souviens très bien de cette série de parties qui a lieu en 1972. J'étais déjà une fervente amatrice de hockey et une Canadienne passionnée à l'époque, et j'avais hâte que l'équipe de la Ligue nationale de hockey batte les Soviétiques à plates coutures dans notre sport national. La série a été marquée par des hauts et des bas, des moments d'amertume et d'inquiétude, suivis de moments de grande joie chaque fois que l'équipe canadienne gagnait.

J'ai dû subir une opération à l'hôpital pendant la série; j'ai manqué la plupart des parties (y compris la troisième partie, jouée à Winnipeg, qui s'est soldée par une égalité de 4-4) même si j'ai un vague souvenir de m'être réveillée après mon opération et d'avoir regardé la partie pendant quelques minutes, en ignorant ma famille qui m'a accueilli avec inquiétude dans ma chambre.

Je suis sortie de l'hôpital le jour de la huitième partie (à l'époque, un patient demeurait longtemps hospitalisé), qui avait lieu à Moscou. Après m'avoir déposée à la maison, Glenn est parti travailler. Ma fille Shauna, qui avait cinq ans à l'époque, était la seule à regarder cette dernière partie avec moi.

C'était une de ces parties qui tiennent le spectateur en haleine et qui semblaient se terminer par un pointage à égalité, mais à la dernière minute de jeu, un miracle s'est produit. Voici le souvenir qu'en conserve Paul Henderson selon Wikipédia.

Pendant la dernière minute de jeu, Phil Esposito, Yvan Cournoyer et Peter Mahovlich [le frère de Frank Mahovlich qui a également joué dans la série] se trouvaient sur la glace. Paul Henderson s'est levé et a demandé à Mahovlich de quitter la glace alors qu'il passait devant le banc.

« J'ai sauté sur la glace et je me suis précipité vers le filet. J'ai eu le sentiment étrange que je pouvais marquer le but de la victoire », se souvient Henderson.

Cournoyer a récupéré la rondelle qui avait été passée par la bande par les Soviétiques lors d'une tentative de dégagement. Il n'a pas réussi à faire la passe à Henderson, mais deux Soviétiques ont échappé la rondelle dans le coin et Esposito l'a fait glisser vers Vladislav Tretiak.

Henderson, qui était tombé derrière le filet, s'est levé et s'est dirigé vers l'avant du filet où personne ne le couvrait. Il a récupéré le rebond du tir d'Esposito, a lancé la rondelle, qui a finalement été arrêtée, mais a capté de nouveau le rebond. Il a déjoué Tretiak, qui était tombé, avec seulement 34 secondes à jouer. La voix de Foster Hewitt s'est remplie de joie au moment d'annoncer le but gagnant :

« Cournoyer est en possession de la rondelle de l'autre côté. Il fait la passe. Henderson fait une tentative spectaculaire, mais tombe. Voilà un autre tir. Juste en face du but. C'est le but! Henderson a marqué pour le Canada! »

• • •

J'ai explosé de joie sans pouvoir l'exprimer. J'ai demandé à Shauna de sautiller pour fêter ça à ma place. Elle a dû penser que j'avais perdu la raison pendant mon séjour à l'hôpital!

Aujourd'hui, il n'y a pas moyen d'expliquer à un jeune auditoire ce que cette victoire signifiait pour les Canadiens

ni même ce que nous ressentions envers ces héros du hockey, dont les noms étaient sur toutes les lèvres même si certains en savaient très peu sur ce sport en général.

Frank Mahovlich nous a aussi parlé de son expérience comme jeune joueur de hockey et de la première fois qu'il a joué contre Maurice « Rocket » Richard. Sa mission consistait à le suivre. « Tu restes avec lui, lui avait dit l'entraîneur. Dès que tu t'en approches, tu ne le lâches pas d'une semelle. »

Monsieur Mahovlich a suivi ce conseil à la lettre et, bien sûr, il a rapidement réussi à attraper le Rocket et à l'enserrer très fort dans ses bras. « Il a essayé de se dégager à coups de coude, a expliqué M. Mahovlich. Mais j'ai tenu bon. Il a donc commencé à se tortiller jusqu'à ce que son nez touche presque au mien et il m'a dit d'une voix très ferme : "Lâche moi, petit". Je l'ai regardé droit dans les yeux et lui ai répondu : "Bien sûr, M. Richard." »

J'adore cette image de la future étoile qui cède à son héros malgré les instructions claires de son entraîneur!

Pour ceux qui sont trop jeunes pour s'en souvenir, Frank Mahovlich a été l'un des plus grands joueurs de hockey de tous les temps et, en 2017, il a été nommé parmi les 100 meilleurs joueurs de la Ligue nationale de hockey. Il a fêté son 81e anniversaire le 10 janvier, et se tient toujours bien droit et déborde de vie.

Lors de la visite de M. Mahovlich à Moscou l'année dernière, le président Poutine a été très accueillant — la vodka coulait à flots — et les invités ont eu droit à une visite des entrailles du Kremlin. On leur a montré de vastes réserves de métaux précieux et de bijoux, de gros blocs d'or et de monticules de diamants, de rubis et d'émeraudes, selon M. Mahovlich. C'était époustouflant.

Cela m'a fait réfléchir : À quoi servent ces objets aujourd'hui? Ont-ils une réelle valeur intrinsèque? Est-il nécessaire aujourd'hui de collectionner des diamants et de l'or? Notre véritable richesse repose sur le savoir et notre capacité de l'utiliser. Les objets ne font l'objet de notre convoitise que pour un certain temps, puis nous nous en lassons et les remplaçons par de nouvelles choses. Si les Russes comptent vraiment sur leurs réserves de minerais obsolètes pour assurer leur richesse, je pense qu'une bien mauvaise surprise les attend dans un avenir rapproché.

Enfin, peut-être que mon opinion ne fait que trahir mon âge. Après tout, on ne peut emporter ces richesses au paradis. Ce qui est vraiment remarquable, c'est de rencontrer un homme comme Frank Mahovlich et de l'écouter raconter son histoire.

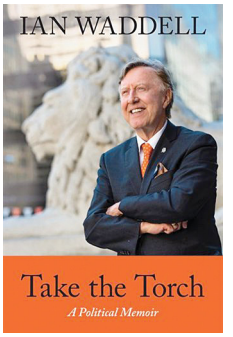

Prendre le flambeau

Lu par l'hon. Bill Blaikie

Take the Torch — A Political Memoir par Ian Waddell, 220 pages, Nightwood Editions.

Le plus récent livre d'Ian Waddell donnera matière à réflexion à tout lecteur qui s'intéresse à la politique canadienne, mais il sera particulièrement intéressant pour ceux qui ont siégé à la Chambre des communes à ses côtés de 1979 à 1993. Le livre porte sur sa vie, de son arrivée, encore enfant, au Canada de l'Écosse (1947) jusqu'à ses récents efforts pour susciter la curiosité des jeunes quant à la politique et les inciter à y jouer un rôle actif.

La description que Waddell fait de ses années à l'Université de Toronto et de son déménagement subséquent en Colombie-Britannique, où s'est déroulé sa carrière en droit et en politique, regorge d'anecdotes sur ses rencontres avec des politiciens déjà importants à l'époque et d'autres personnes qui, comme lui-même, finiraient au fil du temps par jouer un grand rôle sur les scènes provinciale et nationale.

Au début de sa carrière, alors qu'il était avocat communautaire ayant pignon sur rue, Waddell et un collègue ont intenté le premier recours collectif au nom de consommateurs au Canada. Il a ensuite vécu une expérience encore plus formatrice qui lui servirait au moment de siéger à la Chambre des communes : il a occupé le poste d'adjoint du juge Thomas Berger de la Cour suprême de la Colombie-Britannique alors que ce dernier dirigeait l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie.

La publication du rapport Berger a été un moment décisif dans la compréhension des droits des Autochtones et de leurs revendications territoriales au Canada. Waddell raconte comment l'expérience et les convictions acquises pendant l'enquête dirigée par le juge Berger l'ont aidé pendant ses premières années comme député de Vancouver Kingsway à la Chambre des communes, lorsqu'il exerçait ses fonctions dans les moments les plus intenses de la tentative de rapatriement de la Constitution par Pierre Trudeau.

La proposition originale de Trudeau ne prévoyait pas la reconnaissance des droits autochtones. L'auteur décrit la manière dont lui et d'autres députés du Nouveau Parti démocratique (NPD) ont pressé Ed Broadbent de convaincre Trudeau pour qu'il intègre cette reconnaissance. Leurs efforts ont mené à la rédaction de l'article 35 de la Constitution, à laquelle l'auteur a participé. Ce seul témoignage vaut la lecture du livre.

Ces événements ont eu lieu lorsque Waddell était porte-parole du NPD en matière d'énergie pendant que le controversé Programme énergétique national était en vigueur. Son témoignage sur cette époque offre une perspective utile pour comprendre le débat national actuel sur l'énergie.

Waddel aborde d'autres problèmes et d'autres époques, notamment l'Accord du lac Meech, la Cour pénale internationale, sa course à la chefferie du NPD en 1989, ses fonctions de ministre provincial après sa défaite en 1993 et son rôle dans l'essor de l'industrie cinématographique de la Colombie Britannique.

Grâce à son sens de l'humour et à son talent pour la narration, Ian Waddell raconte de manière accessible et compréhensible un moment tournant de l'histoire politique du Canada. Il mérite de rejoindre un vaste lectorat.

L'hon. Bill Blaikie a été député néo-démocrate d'Elmwood—Transcona de 1979 à 2008.

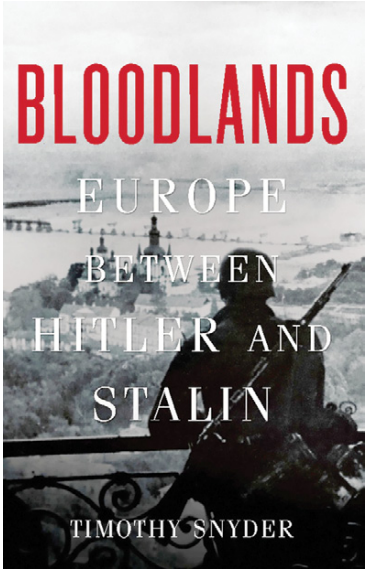

Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline

Lu par Derrek Konrad

Timothy Snyder, Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline, Gallimard (Paris), 2012, 710 pages, références bibliographiques, ISBN : 9782070131983.

Le livre de Timothy Snyder, professeur à l'Université Yale, porte sur l'effroyable et incompréhensible tuerie qui s'est produite en Europe de l'Est. En lisant ce livre, le lecteur remettra en question tout ce qu'il pensait savoir à propos du mal. Snyder décrit de manière factuelle et systématique les politiques et les lois mises en place par l'Union soviétique et l'Allemagne nazie. Il montre la manière dont elles ont entraîné le meurtre de 14 millions de civils pris dans la zone d'Europe de l'Est qui a d'abord été sous le joug de Staline, puis d'Hitler pour finir entre les mains de Staline. Cette zone comprenait le secteur de la Pologne à l'est de la ligne Molotov Ribbentrop, l'Ukraine, le Bélarus, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, tous des pays qui se sont retrouvés derrière le rideau de fer après la fin de la guerre. Snyder se penche par ailleurs sur les purges, le nettoyage ethnique, les simulacres de procès et les déportations de masse — toutes des mesures phares des politiques de Staline. En décrivant les événements survenus dans cette région entre 1933 et 1945, il écrit : « Quand leurs territoires devinrent des champs de bataille au milieu de cette période, toutes ces personnes furent les victimes d'une politique meurtrière plutôt que des victimes de guerre. »

Pour enrichir les simples faits, l'auteur décrit les derniers jours de quelques-unes des 14 millions de victimes de la famine organisée par Staline pour décimer les paysans ukrainiens, des grandes purges organisées par ce dernier contre des minorités ethniques de l'Union soviétique et du long massacre des Juifs perpétré par Hitler. Cette description illustre l'ampleur de la souffrance et de la mort non pas de masses d'anonymes, mais de chaque personne déportée, torturée, fusillée, morte de faim ou gazée.

Snyder n'utilise pas le mot holodomor (extermination par la faim en ukrainien) pour décrire la famine organisée en Ukraine puisque la plupart des lecteurs occidentaux ne comprennent pas sa signification et parce que les termes génocide et holocauste font maintenant tellement partie du vocabulaire politique pour dénoncer les politiques, les écrits et les discours décriés par certains activistes qu'ils ont perdu de leur pouvoir pour décrire les événements dans les terres de sang. L'auteur préfère utiliser le terme tuerie parce qu'il décrit très simplement ce que représentent réellement ces événements.

Le livre met également en lumière un fait méconnu en raison du silence du gouvernement soviétique et de la version des faits des tenants du révisionnisme quant au sort réservé à la population juive des terres de sang. Au lieu d'admettre que les Juifs étaient dans la mire d'Hitler et ont été les principales victimes des politiques et des gestes des nazis, l'histoire soviétique passe sous silence le fait que ces meurtres ont été causés par un facteur ethnique et que des citoyens soviétiques non juifs ont participé activement à l'assassinat de Juifs.

À la fin du livre, l'auteur réfléchit de manière philosophique au sens à donner (s'il en existe un) aux horribles crimes perpétrés et aux sévices infligés aux victimes des deux régimes. Il arrive à la conclusion que le fait de sacrifier l'individu pour le bien commun a entraîné la mise en place de politiques selon lesquelles l'individu n'était qu'une simple statistique, sacrifié sur l'autel des politiques économiques à gérer sans tenir compte de son caractère humain. Selon Snyder, on fait erreur en pensant qu'une politique qui cause le mal aujourd'hui vaut la peine d'être mise en place au nom de l'obtention d'un avantage dans l'avenir.

En somme, il s'agit d'un ouvrage savant portant sur un sujet d'une grande importance pour comprendre le XXe siècle. Je le recommande chaudement avec toutefois une seule réserve. En raison de l'intensité du sujet, je n'ai pas pu m'adonner à la lecture du livre pendant de longues périodes. Bien que l'auteur décrive les horribles faits sans laisser transparaître d'émotion, le lecteur ne peut qu'être horrifié et doit cesser la lecture pour reprendre ses esprits. Je suis convaincu que l'auteur adopte un style factuel parce qu'autrement, il ne pourrait que s'insurger. Voilà la force de ce livre.

Derrek Konrad a été député réformiste de Prince Albert (Saskatchewan) de 1997 à 2000.

Hommages à ceux qui nous ont quittés

Par Ellie Sabourin et Lauren Malyk

Mr. Clifford Downey.

Mr. Marcel-Claude Roy.

Mr. Eugène Bellemare.

Monsieur Clifford Downey

Monsieur Clifford Downey, ancien député conservateur, est décédé le 3 mai 2018 à l'âge de 90 ans.

Monsieur Downey (originaire d'Edmonton, en Alberta) s'est éteint paisiblement à l'hôpital de l'Université de l'Alberta, accompagné de son épouse. Fils de William et d'Annie Downey, il est né à Castor (Alberta). Il laisse dans le deuil son épouse et meilleure amie depuis 46 ans, Frances, et ses enfants William (Darina), Dwight (Kathy), Michele Labonte, Darrin, Reena, Cheryl Labonte, Bruce (Heide) et Elisabeth Hughes (Steve) ainsi que ses seize petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Monsieur Downey se passionnait pour l'agriculture et le service envers la communauté. En plus d'avoir été agriculteur et député, il a été membre de l'organisme Farmers' Advocate of Alberta et du Alberta Surface Rights Board. M. Downey s'est installé à Edmonton en 1982, mais a continué à s'occuper de près de sa ferme à Castor. Il y retournait régulièrement pour visiter le terrain, vérifier l'état des cultures, profiter des sons de la ferme et entretenir ses relations avec ses amis et ses voisins.

Ses amis se souviennent qu'il avait toujours le sourire aux lèvres et qu'il était un homme de parole. Tous ceux qui l'ont connu en garderont un souvenir affectueux, et il manquera énormément à sa famille et à ses amis.

Monsieur Marcel-Claude Roy

Marcel-Claude Roy, ancien député libéral, est décédé le 31 mai 2018 à l'âge de 82 ans.

Marcel C. Roy, originaire de Laval des Rapides et quatrième des six fils de Florida Simard et de Siméon Roy, s'est éteint un jeudi à l'aube, dernier jour du mois de mai, dans un centre de soins palliatifs de Laval.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Yolande Cloutier, son frère Jacques R. Roy, ses enfants ainsi que les enfants de ses frères Réal, Robert et Jean, ainsi que de nombreux parents et amis.

Agronome de profession, M. Roy a été député de Laval de 1968 à 1984, avant de devenir directeur d'un club de golf à Sainte Adèle.

Monsieur Eugène Bellemare

Monsieur Eugène Bellemare, ancien député libéral, s'est éteint paisiblement à Ottawa le 6 juillet 2018 à l'âge de 86 ans.

Fils de feu Lucien Bellemare (adjudant-chef) et de feue Claire Bellemare (née Brousseau), il est né le 6 avril 1932 à Ottawa. Il était l'époux de feue Roberte Gauthier, père bien-aimé de Liette (Louis Savoie), de Michel (Nathalie Tremblay), de Martine et de Josée (Gary Fast), frère de feu Georges (feue Hélène Nantel) et de feu Jules. Il laisse dans le deuil ses petits-enfants Philippe Savoie, la Dre Valérie Savoie (Mathieu Soucie), la Dre Gabrielle Savoie; Étienne, Pascale et Véronique Bellemare, Rachel et Matthew Fast, ainsi que son arrière-petite-fille Jade Soucie.

Monsieur Bellemare a obtenu un baccalauréat et une maîtrise en administration scolaire de l'Université d'Ottawa ainsi qu'un baccalauréat en éducation et de l'Université de Toronto (Ontario College of Education). Il a également reçu une formation à l'École des beaux-arts de l'Ontario. Il a enseigné à la North Park Collegiate and Vocational School (Brantford, Ontario) puis à l'école secondaire de Nepean avant de devenir coordonnateur de la formation continue pour la communauté francophone d'Ottawa-Vanier (dont fait partie le quartier Rockcliffe) à l'Ottawa District School Board (aujourd'hui l'Ottawa-Carleton District School Board). Il a également fondé l'École des adultes Le Carrefour, la première école francophone de jour pour adultes à l'extérieur du Québec.

Monsieur Bellemare se passionnait pour l'art, la caricature et la peinture à l'huile. Au Parlement, il a siégé à plusieurs comités, notamment comme vice-président du Comité de l'industrie et comme membre du Comité des langues officielles. Il a par ailleurs été secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale (ACDI).

Comme élu, il a consacré 35 ans de sa vie à la communauté. Il a d'abord occupé le poste de conseiller scolaire (1964). Il a ensuite été élu conseiller municipal de Gloucester (de 1970 à 1988), conseiller à la Municipalité régionale d'Ottawa-

Carleton (de 1979 à 1985) et finalement député fédéral de Carleton—Gloucester (renommée depuis la circonscription Ottawa—Orléans [de 1988 à 2004], devenue aujourd'hui Orléans).

Monsieur Garnet Bloomfield

Monsieur Garnet Bloomfield s'est éteint paisiblement le 1er août 2018 à l'âge de 90 ans. Il rejoint ainsi celle qui a été son épouse bien-aimée pendant 64 ans, feue Mildred Bloomfield (née Ronson) (2015). Père bien-aimé de Marlene Todd (Steve), qui vit à Brantford, et de feu Ken Bloomfield (Joy) (2014), qui vivait en Australie. Il était également le grand-père bien-aimé de Daniel (Paige), de David (Kyla) ainsi que l'arrière-grand-père bien aimé de leurs enfants respectifs August et Shepherd ainsi qu'Olivia, Nathan et Melissa, et le frère bien-aimé de Ferne Browne et de Wanda Harris. Il a été député de London—Middlesex de 1980 à 1984.

Mr. Garnet Bloomfield.

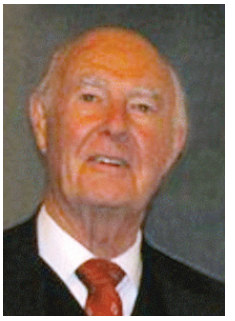

L'hon. Alastair Gillespie.

Mr. Jacques M. Tetreault.

L'honorable Alastair Gillespie, C.P., O.C.

L'honorable Alastair Gillespie est décédé le 19 août 2018 à l'âge de 96 ans.

Monsieur Gillespie était l'époux dévoué de Diana Christie Clark depuis 63 ans et le père bien-aimé de Cynthia Webb (Ian) et d'Ian (Lynn). Il était également le grand-père bien-aimé de Vanessa (Chip), de Katie (Nick) et de David Webb, de Meredith (Pat) et d'Ian Gillespie, dont il était très fier, ainsi que l'arrière-grand-père bien-aimé de Maddie et de Finn Greene, de Sarah, de Michael, d'Emma et de William Gambarotta, de Georgia et de William Glinski. Il laisse également dans le deuil Shirley et Gavin Clark, Ian et Nancy Clark, Sheila Clark ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il est précédé dans la mort par ses frères bien-aimés Ian (combattant de la Deuxième Guerre mondiale) et Andrew ainsi que par sa sœur bien-aimée, Catriona.

Fils d'Erroll Gillespie et de Catharine Gillespie (née Oliver), il est né à Victoria (Colombie-Britannique). M. Gillespie a fréquenté l'école St. Michael's et a ensuite obtenu un diplôme du Collège Brentwood en 1941. Il a brièvement fréquenté l'Université de la Colombie-Britannique avant d'être admis en 1941 au Collège militaire Royal Roads pour suivre la formation d'officier (Réserve de volontaires de la Marine royale du Canada). Après avoir obtenu le grade de lieutenant en 1942, il a participé à des convois maritimes dans l'Atlantique Nord. Après la mort au combat de son frère Ian, pilote d'avion Beaufighter de l'Aviation royale canadienne (22 décembre 1943), il a intégré la flotte aéronavale à titre de pilote d'avion de chasse Corsair.

Après la guerre, il s'est inscrit à l'Université McGill pour obtenir un baccalauréat en commerce. Pendant sa dernière année d'études, il a rencontré l'amour de sa vie, Diana Clark, à l'occasion d'une rencontre à l'aveuglette. Il a écrit à ses parents qu'elle était la perle rare. Ils se sont mariés en 1947. Ayant décroché une bourse Rhodes à titre d'étudiant de la Colombie Britannique, lui et son épouse ont quitté le Canada pour s'installer à Oxford, où il a étudié la philosophie, la politique et l'économie au Queen's College.

Il a servi la communauté avec dévouement. Il a siégé à de nombreux conseils d'administration, dont celui de l'École nationale de ballet, de l'Association canadienne des paraplégiques, de l'Hôpital Lyndhurst, de la Champlain Society, de la Scottish Studies Foundation et du Gage Research Institute. Il a par ailleurs été président de la Compagnie d'opéra canadienne.

En 1998, il a été nommé officier de l'Ordre du Canada pour ses nombreuses qualités, notamment son esprit d'entreprise hors norme.

Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront toujours de son attitude chaleureuse, de son charme, de sa générosité, de son sens de l'humour et de son allure distinguée.

Monsieur Jacques M. Tétreault

Le 20 août 2018, à l'âge de 89 ans, l'ancien député conservateur Jacques M. Tétreault est décédé dans son sommeil des suites d'une longue maladie. Il laisse dans le deuil son épouse Lise Desrosiers, ses enfants Suzanne (Stephen), Anne-Marie (Yves), Richard et Jean-Marc (Line) ainsi que ses petits-enfants Laurent, Françoise, Gabrielle et Louis et sa mère Catherine Gascon. Dernier membre vivant d'une grande famille, il est précédé dans la mort par sa sœur Yolande et ses frères Ernest (Thérèse), Fernand (Lucille), Jean-Guy (Henriette), George, André (Jeannette), Yvon et Charles (Denise). Il laisse également dans le deuil Robert Desrosiers (Francine), sa belle-sœur Huguette Larue ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. En 1965, il est devenu le premier maire élu de Laval et l'est demeuré jusqu'en 1973. De 1988 et 1993, il a occupé le poste de député conservateur de Laval-Centre.

Monsieur Robert Porter

Monsieur Robert Porter, ancien député conservateur, est décédé à Medicine Hat (Alberta) le lundi 10 septembre 2018 à l'âge de 85 ans.

Il laisse dans le deuil son fils Lee Porter (Cindy) et ses enfants Jordan Pancoast (Ryan) (Asher et Dylen) et Hayden; son fils Rick Porter (Janet) et ses enfants Kalan, Kelsey et MacKenzie; ainsi que sa fille Marni Semrau (Mark) et ses enfants Hunter et Lucas. Il est précédé dans la mort par ses parents, Emerson et Thelma Porter. M. Porter est né à Medicine Hat le 14 août 1933 et a grandi au sud d'Irvine, dans le ranch RP (fondé en 1883). En 1957, M. Porter a épousé Donna-Lee Harstead, originaire de Brooks (Alberta). Ils ont vécu dans le ranch pendant plus de 60 ans

Mr. Robert Porter.

L'hon. Eric Berntson.

L'hon. Peter Adams.

et y ont élevé des bovins et des buffles, à titre de gardiens des terres déterminés et dévoués. M. Porter était également dévoué à sa communauté. Il a été longtemps membre de l'église presbytérienne St. John's pendant de nombreuses années. Il a été président du Kinsmen Club of Medicine Hat, du Medicine Hat Shrine Club, du Medicine Hat Exhibition and Stampede, du Cypress Club, du Chinook Club et de l'Association progressiste conservatrice de Cypress. Il a siégé au conseil d'administration de la Western Stock Growers Association, de l'Alberta Cattle Commission, de l'Alberta Grazing Lease Association, de l'Alberta Press Council et de la Medicine Hat Community Foundation. Il a été élu député de Medicine Hat à la Chambre des communes à deux reprises (élection initiale en 1984 et réélection en 1988). M. Porter a été décoré de la Médaille du jubilé de la reine en 1988 (comté de Cypress); a agi à titre d'agent de liaison du Stampede dans le cadre du grand convoi de bétail centenaire de 1996; a reçu le prix du gestionnaire de parcours de l'année en 2008 (décerné par le Stampede de Calgary); a reçu un diplôme appliqué honoraire du Collège de Medicine Hat en 2010 et a été cavalier honoraire de la parade du Stampede de Medicine Hat en 2016. Parmi toutes ses réalisations, sa vie familiale était ce qui comptait le plus pour lui. Il était très fier des nombreuses activités sportives et musicales auxquelles participaient ses enfants et ses petits-enfants, et ne manquait que rarement une activité ou un récital. Les moments où toute sa famille chantait ensemble au ranch alors que Donna-Lee jouait du piano constituaient ses plus précieux souvenirs. M. Porter manquera cruellement à ses nombreux amis de différents horizons, pour qui il était un confident pragmatique, mais empathique. Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront avec affection de son esprit vif et de son sens de l'humour ironique. Il a vécu sa vie de manière honorable, avec une intégrité absolue et un dévouement admirable envers sa famille, sa communauté et son pays.

L'honorable Eric Berntson

L'honorable Eric Arthur Berntson, ancient sénateur conservateur, est décédé le dimanche 23 septembre 2018 à l'âge de 77 ans à Ottawa (Ontario).

Tout au long de sa brillante carrière, M. Berntson a servi son pays de nombreuses manières. Il a d'abord joint les rangs de l'Aviation royale du Canada. Il a ensuite été pilote d'avion Banshee dans la Marine royale canadienne pour ensuite terminer sa carrière militaire comme pilote d'avion T-33 dans l'Aviation royale du Canada. M. Berntson a plus tard fait le saut en politique. En Saskatchewan, il a dirigé des équipes de négociation et a établi des relations d'affaires étroites et des liens d'amitié solides dans le monde. Parmi ses nombreuses réalisations, il a été vice-premier ministre, secrétaire provincial, ministre du Développement économique et du Commerce et a travaillé dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des biens de la Couronne. Il a également prêté ses services à Sask Power, à Crown Investments Corporation et à Sask Expo '86 Corp. Au Sénat, il a été leader adjoint de l'opposition. Il a présidé le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts et a été membre du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et du Comité permanent des peuples autochtones, en plus d'assumer de nombreuses autres responsabilités. M. Berntson était un as de la collecte de fonds. Parmi les nombreux projets qui leur tenaient à cœur, à lui et à son épouse Joan, figurent Operation Come Home, la fondation pour l'alphabétisation de la Saskatchewan, le comité de promotion de l'alphabétisation de la Saskatchewan, le Saskatchewan Science Centre, la société John Diefenbaker et le centre de soins Whitespruce pour les jeunes. M. Berntson a reçu la médaille du jubilé de la Reine, la médaille du 125e anniversaire de la Confédération et la récompense de l'amitié canadienne de la Légion américaine. Son épouse et lui ont par ailleurs été nommés membres à vie d'une association des troubles d'apprentissage en plus d'avoir mérité de nombreux autres honneurs. Grâce à son sens de l'entreprise, M. Berntson a été un précurseur : il a fait la promotion des technologies de la traduction dans les années 1970 et 1980, qui sont devenues des technologies modernes encore en usage aujourd'hui. Comme représentant de la Saskatchewan et du Canada, il était toujours ouvert aux occasions d'affaires. Il a servi son pays à titre d'aviateur de la Marine, de vice-premier ministre de la Sasketchewan et de sénateur du Canada. Toute sa vie, il n'a jamais oublié ses racines, et a toujours été loyal envers ses collègues. Il pouvait compter sur ses véritables amis, qui étaient nombreux et venaient de divers pays en plus du Canada (de Londres à la Bulgarie, en passant par la Roumanie, la Chine et le Japon). Selon Terry Leier, la plus importante caractéristique de sa vie politique et personnelle était sa loyauté, son intelligence et son authenticité.

L'honorable Peter Adams, C.P.

L'honorable Peter Adams, ancien député libéral, est décédé le 28 septembre à l'âge de 82 ans. M. Adams est né le 17 avril 1936 à Ellesmere Port, petit village d'Angleterre aux abords du fleuve Mersey, où il a également grandi pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il a obtenu son baccalauréat de l'Université de Sheffield, où il a rencontré Jill et a commencé à prendre part à des compétitions d'athlétisme. Après avoir décroché une bourse Carnegie pour étudier l'Arctique, il s'est installé à Montréal en 1959 pour étudier à l'Université McGill,

où il a obtenu un doctorat en géographie et en glaciologie. Son travail dans l'Arctique aux côtés de Fritz Muller pendant une expédition sur l'île Axel Heiberg a suscité en lui une passion pour la recherche sur la neige et la glace dans le Nord qui a duré toute sa vie. Jill a quitté l'Angleterre et s'est installée avec lui à Montréal; ils se sont épousés le 24 septembre 1960. Après trois ans à la station de recherche subarctique de l'Université McGill, au Labrador, et de brefs séjours en Grande-Bretagne et en France, M. Adams et son épouse se sont installés au 779, rue Aylmer, à Peterborough, où ils vivaient depuis plus de 50 ans. M. Adams est devenu le directeur fondateur du département de géographie de l'Université Trent où il a fait participer de nombreux étudiants à ses projets de recherche sur l'Arctique. Il a aussi continué à pratiquer la course et a terminé de nombreux marathons, dont celui de Boston et le marathon Midnight Sun (Nunavut). Sa passion pour la recherche sur le terrain et sa détermination à diffuser les résultats de son travail l'ont poussé à produire de nombreuses publications, dont plus de soixante articles évalués par des pairs et parus dans des revues scientifiques, plusieurs livres (à titre d'auteur ou rédacteur en chef), des dizaines de comptes-rendus et d'articles de journaux et de magazines. Selon ses collègues universitaires, la plus grande réussite de M. Adams demeure la publication de bon nombre de ses travaux de recherche sur la glace et la neige, en particulier, son étude sur la glaciologie dans l'île Axel Heiberg (Nunavut), qui se poursuit encore aujourd'hui et qui représente la plus longue étude continue sur l'Extrême-Arctique de son genre. Ils estiment que son travail est d'une valeur incomparable pour comprendre le climat et les changements climatiques dans cette région polaire. L'activité politique a progressivement pris de l'importance pour M. Adams; il a d'abord été conseiller scolaire dans un conseil scolaire, puis député de l'Ontario (de 1987 à 1990) pour plus tard devenir député fédéral (de 1993 à 2006). Il a d'ailleurs été nommé au Conseil privé du Canada. M. Adams a fièrement fait partie du gouvernement du premier ministre David Peterson en Ontario ainsi que de l'équipe des premiers ministres du Canada Jean Chrétien et Paul Martin. Il a joué un rôle de premier plan dans le domaine de l'éducation postsecondaire, en particulier grâce à la création de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et du Programme des chaires de recherche du Canada. Après avoir pris sa retraite de la vie politique, M. Adams a travaillé aux côtés de Jill dans le cadre de son bénévolat international.

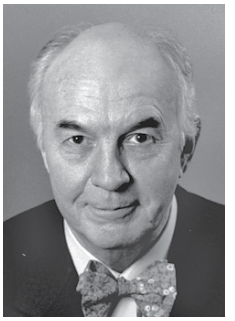

L'hon. Donald MacDonald.

Myron Thompson.

L'honorable Donald S. Macdonald, C.P., C.C.

L'honorable Donald S. Macdonald, ancien député libéral, est décédé le 14 octobre 2018 à l'âge de 86 ans. Toujours modeste, il est mort en toute simplicité, avec la dignité qui le caractérisait. Sa plus grande joie a été de servir son pays. Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1962 comme député de Rosedale, il a conservé le titre pendant seize ans dans les gouvernements libéraux des premiers ministres Lester B. Pearson et Pierre Trudeau. Il a occupé de nombreuses fonctions : leader du gouvernement à la Chambre, ministre de la Défense; ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; ministre des Finances. Après son départ de la scène politique, en 1978, il a repris son poste dans le cabinet McCarthy & McCarthy, mais il a rapidement fait un retour dans la vie publique. Comme il a lui-même déclaré : « Quand le premier ministre vous le demande, vous entrez au service de votre pays. » En 1982, il a accepté la demande du premier ministre Trudeau de présider la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (la Commission Macdonald). Cette dernière avait pour mandat de formuler des recommandations novatrices sur les politiques; elle a notamment conçu le cadre initial qui a mené à la conclusion de l'ALENA. Véritable homme d'État, M. Macdonald a ensuite été nommé haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord par le très honorable Brian Mulroney. À ce titre, il a grandement contribué à la défense des intérêts du Canada pendant l'élaboration des principaux aspects de l'Union européenne. M. Macdonald était un homme doux, qui aimait le jazz et montrait un dévouement envers le service public, deux caractéristiques héritées de son père, Donald Angus Macdonald. Il parlait fièrement du legs de son père à titre d'ancien combattant de la Première Guerre mondiale et dernier forestier du Dominion. Sa mère, Majorie Isabel Stovel, lui a transmis la passion des livres durant les étés passés chez le père de cette dernière, qui entretenait une immense bibliothèque puisqu'il était propriétaire de la Stovel Publishing House à Winnipeg. L'amour de M. Macdonald pour la lecture a pavé la voie à sa réussite scolaire; il a obtenu un baccalauréat ès arts du Collège Trinity de l'Université de Toronto, un baccalauréat en droit de l'école de droit Osgoode, une maîtrise en droit de l'Université Harvard et un diplôme en relations internationales de l'Université de Cambridge. Il a reçu de nombreuses distinctions pendant ses années de service public, notamment sa nomination à titre de compagnon de l'Ordre du Canada et des diplômes honorifiques de l'école des mines et de l'ingénierie du Colorado, de l'Université Carleton, de l'Université du Nouveau-Brunswick et du Collège Trinity de l'Université de Toronto (docteur des écritures saintes). Il a répandu beaucoup de joie auprès de sa famille et de ses amis, comme il a semé des milliers d'arbres de son vivant. Des germes d'espoir et d'optimisme dont ceux qui l'ont côtoyé se souviendront comme étant l'essence même de M. Macdonald et, à ce souvenir, malgré la douleur, ils souriront.

Monsieur Thomas Suluk

Monsieur Thomas Suluk, d'Arviat (Nunavut), ancien député conservateur, est décédé le 13 octobre 2018 à l'âge de

L'hon. Pierre De Bané.

Paul Wilson Dewar.

Melbourne Alexander Gass.

68 ans. M. Suluk était un homme respecté dans sa communauté et partout au Nunavut. Ses connaissances sur le Nunavut et la culture traditionnelle inuite sont incommensurables.

Monsieur Suluk a commencé le processus de négociation des revendications territoriales en 1977 avant la création de la Fédération Tunngavik du Nunavut en 1982. Il a été député de Nunatsiaq de 1984 à 1988 pour ensuite devenir un traducteur-interprète respecté. Il a également été employé de la Nunavut Tunngavik Inc. et propriétaire d'une entreprise à Arviat.

Son legs et sa contribution au développement du Nunavut ne sombreront pas dans l'oubli, et il manquera beaucoup à tous ceux qui l'ont côtoyé.

Monsieur Myron D. Thompson

Monsieur Myron D. Thompson, ancien député conservateur, est décédé à l'hôpital le samedi 5 janvier 2019, à l'âge de 92 ans. Il était le fils de feu Albert Dubé et de feue Flore Poirier. Il manquera cruellement à son épouse Noëlla, à ses enfants Rachelle (Duncan Hayes) et Jean François et à ses petits-enfants Amélia, Chloé et Justin. Il laisse également dans le deuil sa sœur Alberte Dubé Daviault ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. Il est précédé dans la mort par ses frères Roger, André et Jean-Paul ainsi que par ses sœurs Fabienne et Jacqueline.

L'honorable Pierre De Bané

L'honorable Pierre De Bané, ancien député libéral, est décédé à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa le 9 janvier 2019 à l'âge de 80 ans.

Né à Haïfa (Palestine) en 1938, il a immigré au Canada à l'âge de onze ans. Il a étudié le droit à l'Université Laval et a été admis au Barreau du Québec en 1964. Il est devenu professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval la même année. Entré au service d'un cabinet d'avocats de Québec, il a plaidé devant de nombreux tribunaux, dont la Cour suprême du Canada. En 1967, il a commencé à travailler pour le ministre de la Justice de l'époque, l'honorable Pierre Elliott Trudeau. Il a été élu député de la circonscription de Matane en 1968 puis de la circonscription de Matapédia-Matane, ce qui a fait de lui le premier parlementaire canadien d'origine arabe. Il a été élu pour cinq mandats consécutifs et a fièrement représenté les résidents de sa circonscription pendant plus de seize ans. Comme député, il a été ministre de plusieurs dossiers. En 1984, il a été nommé sénateur, poste qu'il a occupé pendant 29 ans. Au moment de sa retraite, en 2013, après plus de 45 ans de service parlementaire, ses mandats dans les deux Chambres ont fait de lui le doyen du Parlement. Il était particulièrement fier de sa contribution à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), dont il a présidé la Commission des affaires parlementaires pendant 19 ans.

Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de l'honorable Pierre De Bané pour son dévouement envers sa famille et ses amis, son amour pour son pays, son attachement à ses racines moyen-orientales, sa passion pour les droits linguistiques et son engagement envers la fonction publique.

Monsieur Paul Wilson Dewar

Monsieur Paul W. Dewar, ancien député néo-démocrate, est décédé tôt le matin du 6 février 2019, à l'âge de 56 ans.

Le combat précoce de M. Dewar contre la dyslexie lui a donné une perspective unique et lui a permis de développer une détermination à toute épreuve. Jeune adulte, il est devenu un athlète actif qui s'est investi dans les mouvements de justice sociale. Il a fréquenté les universités Trent, Carleton et Queen's, où il a obtenu des diplômes en histoire et en éducation. Son voyage le plus marquant a été un séjour au Nicaragua, où il a fait du bénévolat pour l'organisme Outils de paix, expérience qui lui a donné confiance en lui et a consacré sa passion pour le service envers la communauté.

Après avoir participé à de nombreuses campagnes du Nouveau Parti démocratique, il est devenu adjoint de circonscription de la députée provinciale de l'Ontario Evelyn Gigantes. Comme enseignant, M. Dewar était un enseignant bienveillant et juste, mais exigeant; il incitait ses élèves à prendre en mains leur propre apprentissage. Après avoir été enseignant dans les écoles D. Roy Kennedy et Hopewell, M. Dewar est devenu vice-président de la section locale d'Ottawa-Carleton de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario. À ce titre, il a représenté les enseignantes et enseignants et a milité pour la création d'un milieu scolaire sain où tant les élèves que les enseignants pourraient atteindre leur plein potentiel.

Depuis 2015, il était membre du conseil d'administration de Human Rights Watch Canada, de Partners in Health Canada et du Mouvement pour la représentation équitable au Canada. Il participait également aux activités de l'organisme Ottawa Centre Refugee Action (OCRA). Il souhaitait vivement aider les gens à enrichir leur communauté et celles d'autres pays. Récemment, il a travaillé avec le NDI (New Democracy Institute) à Alger.

Dans ses derniers moments, M. Dewar a été entouré de sa famille et d'une excellente équipe de soins palliatifs qui a aidé sa famille à réaliser son souhait de mourir chez lui. Grâce à sa détermination obstinée, il a réussi à marcher jusqu'à sa dernière semaine de vie. M. Dewar est mort paisiblement durant son sommeil. Tout au long de sa vie, il a été un homme de cœur; il savait que l'amour doit montrer la voie. Il est mort comme il a vécu, avec intégrité, honnêteté et bienveillance. Nombreux sont ceux qui se souviendront de lui, et sa mémoire restera pour toujours gravée dans le cœur de Julia, de Nathanael et de Jordan.

Monsieur Melbourne Alexander Gass

Monsieur Melbourne Alexander Gass, ancien député conservateur, est décédé très paisiblement au Queen Elizabeth

Hospital, entouré de sa famille après lui avoir fait ses derniers adieux. Il se considérait comme un homme chanceux ayant vécu une belle vie, et il en était très reconnaissant. Tous ceux qui l'ont rencontré ont pu constater son attitude toujours positive et optimiste, sa curiosité, sa soif d'apprendre, sa fierté d'être prince-édouardien et canadien et le plaisir qu'il prenait à célébrer avec sa famille et ses amis. M. Gass laisse dans le deuil ses enfants Randy, Kim Andrews (Bob) et Robb, leur mère Lois, ses trois petits-enfants adorés Matthew, Jordan et Katie Andrews, son frère Andy ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il est précédé dans la mort par ses parents Duncan Gass et Lydia Gass (née MacDonald), ses frères Wilbur et John et sa sœur Bernice.

L'hon. William Charles Winegard.

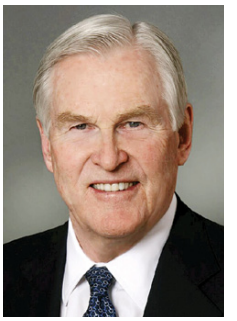

L'hon. Michael Wilson.

L'honorable William Charles Winegard

L'honorable William Charles Winegard, ancien député conservateur, est décédé le 31 janvier 2019. Fils de William et de Hilda (Yaxley), il est né le 17 septembre 1924 et a grandi à Caledonia (Ontario), à proximité de la rivière Grand. Quand il avait 17 ans, M. Winegard a intégré la Réserve de volontaires de la Marine royale du Canada à titre de codeur à bord des navires Stratford et St. Boniface pour ensuite occuper le poste d'officier de navigation. Il est également devenu le plus jeune sous-lieutenant du Canada sur le navire Saskatoon. Grâce à ses trois années passées à bord de corvettes qui parcouraient la route du triangle dans l'Atlantique Nord, il a développé une passion pour Halifax et St. John's qui a duré toute sa vie. Après la guerre, M. Winegard a obtenu un baccalauréat et un doctorat en métallurgie de l'Université de Toronto, où il est ensuite devenu professeur. À ce titre, il a été un enseignant et un chercheur talentueux et enthousiastes. Son livre publié en 1962 portant sur la cristallisation des métaux a été traduit dans de nombreuses langues. M. Winegard et Elizabeth se sont mariés en janvier 1947 et ont élevé leurs enfants à Applewood Acres (Mississauga). La famille regardait La Soirée du hockey tous les samedis soirs, et M. Winegard est devenu chef scout lorsque ses fils sont eux-mêmes devenus scouts. Il est également devenu le deuxième président de l'Université de Guelph (de 1967 à 1975). Sa famille a été la dernière à vivre sur le campus, et son trajet quotidien jusqu'à son bureau est maintenant connu sous le nom de la promenade Winegard. Des milliers de professeurs et d'étudiants se souviennent encore d'avoir été invités à la maison du président. Après avoir quitté l'Université de Guelph, il a participé aux activités de plusieurs commissions et institutions internationales, dont le Centre de recherches pour le développement international et l'Université baptiste de Hong Kong. M. Winegard et son épouse ont parcouru le monde ensemble. Comme il avait toujours été un Canadien passionné et un progressiste-conservateur (il a toujours insisté sur l'importance du mot « progressiste »), il a accepté de se présenter aux élections de 1984 et a été élu tout juste avant son 60e anniversaire. Il a présidé le Comité permanent de la défense et des affaires étrangères de la Chambre des communes, et a vécu une grande déception après l'échec de l'Accord du lac Meech. Après sa réélection en 1988, il est devenu le tout premier ministre des Sciences du Canada. À la suite du diagnostic de sclérose en plaques de son épouse, M. Winegard a pris sa retraite et s'est installé à Guelph, où il a pris soin de son épouse et s'est consacré aux activités de la ville. Avec Bob Ireland, il a recueilli des millions de dollars pour l'Hôpital général de Guelph. Il a également recueilli des fonds pour le centre de soins palliatifs de Guelph et le Sunrise Equestrian Centre. Il a fait de même en vue de l'édification de la statue de John McCrae. Il a toujours appuyé le programme des petits déjeuners de l'école locale et a participé fièrement aux activités de la Légion royale canadienne et du Club Rotary. Rien ne l'a rendu plus fier que sa nomination à titre de membre de l'Ordre du Canada en 1998, rendue possible grâce aux efforts de la famille Jocius et d'autres amis de Guelph. Devenu octogénaire, M. Winegard a lu Les trois boucs bourrus et Jack et le haricot magique à des centaines d'enfants en garderie, en maternelle et en première année. Le couronnement d'une carrière passée au service de la ville de Guelph et de l'éducation a été la décision du conseil scolaire d'Upper Grand de nommer une école en son honneur, l'école publique William C. Winegard. Non seulement il faisait régulièrement la lecture à des élèves de quatre groupes, mais il participait également à des activités scolaires tout au long de l'année. M. Winegard a été un dirigeant visionnaire débordant d'énergie, un ami et un père loyal ainsi qu'un Canadien passionné. Tout au long de sa vie, il a incarné sa devise : « Tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait ».

L'honorable Michael Wilson

L'honorable Michael Wilson, ancien député conservateur, s'est éteint paisiblement chez lui à l'âge de 82 ans des suites d'un cancer. Il laisse dans le deuil Margie, son épouse dévouée depuis 54 ans, ses sœurs Wendy Lawson et Tricia Younger, son fils Geoff (Joanne Poulin), sa fille Lara O'Brien (Sean) et ses petits enfants Patrick et Thomas Wilson, Ciara, Kalin et Eamon O'Brien. Il est précédé dans la mort par son fils Cameron. M. Wilson a inspiré de nombreuses personnes au moyen d'un vaste éventail d'initiatives. Dans le domaine des affaires, il était déterminé à aider ses clients afin qu'ils réalisent un potentiel qui allait au-delà de leur vision et a contribué à la gestion des technologies en pleine évolution grâce à son expérience. Dans la sphère publique, il s'est efforcé de régler les problèmes qui minaient notre pays et de trouver des solutions qui mettraient la société sur la voie de la réussite, en par-

Bernard Collins.

Ronald William Fewchuck.

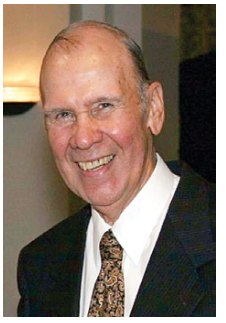

Douglas Donald Everett.

ticulier dans le domaine du commerce. Que ce soit à titre de ministre des Finances ou d'ambassadeur du Canada aux États-Unis, ses objectifs étaient nombreux. La formation des générations futures pour en faire de grands Canadiens a été un autre de ses chevaux de bataille. D'abord comme chancelier du Collège Trinity, puis de l'Université de Toronto, il a inspiré un grand nombre de diplômés lorsqu'il leur remettait leur diplôme; il insistait sur leur potentiel et leur suggérait de contribuer à la réussite de leur communauté. Ses activités de défense de la santé mentale constituent probablement sa plus grande contribution. Cause mal comprise et sous-financée, il était difficile de parler ouvertement d'une maladie qui touche tant de gens. Pourtant, pour Michael Wilson, il ne s'agissait pas d'un défi insurmontable, comme beaucoup le pensaient. Bon nombre de mesures ont été prises pour faire la lumière sur la maladie mentale et pour atténuer les perceptions négatives qui l'entourent afin de trouver de meilleurs traitements. Fait remarquable, M. Wilson a réussi à consacrer amplement de temps à sa famille et à ses amis. S'il arrivait à se libérer pour jouer au golf ou pratiquer la pêche ou le ski, il s'agissait pour lui d'une bonne manière de se détendre. Il avait le don de conseiller de nombreuses personnes qu'il a côtoyées au cours de sa vie. Sa nomination à titre de compagnon de l'Ordre du Canada, qui souligne les réalisations de ceux « qui ont changé nos vies et le visage de notre pays », a été un immense honneur pour M. Wilson.

Monsieur Bernard Collins

L'ancien député libéral Bernie Collins est décédé au Royal University Hospital de Saskatoon le 26 mars à l'âge de 82 ans.

Né le 18 juin 1935 à Regina, en Saskatchewan, M. Collins a obtenu un baccalauréat en éducation de l'Université de la Saskatchewan et, plus tard, une maîtrise en administration scolaire de l'Université Northern State du Dakota du Sud.

Il a commencé sa carrière d'enseignant en 1960 à Kamsack, en Saskatchewan. Il est déménagé à Regina pour y enseigner pour ensuite revenir à Kamsack avant de devenir enseignant et directeur d'école à Estevan, où il a passé le reste de sa carrière.

Monsieur Collins a montré son dévouement envers la communauté d'Estevan quand il a été élu maire de la ville (1985 à 1988). Il avait auparavant réalisé plusieurs mandats à titre de conseiller dans les années 1970, 1980, 1990 et 2000. Son dernier mandat de conseiller avait pris fin en 2003.

Monsieur Collins a été élu député de Souris—Moose Mountain pour la première fois en 1993. Il a été défait en 1997. Il a été le dernier député libéral à représenter cette circonscription.

Sur la Colline, il a siégé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants et au Sous-comité du transport du grain du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Après son dernier mandat de conseiller municipal, M. Collins a pris sa retraite du milieu politique et a siégé à différents conseils d'administration au sein de la communauté.

En 2017, la ville d'Estevan a renommé l'avenue Woodlawn Sud, qui est devenue Collins Road, pour souligner ses décennies de service dans la région.

« Le milieu de la politique en [Saskatchewan] a perdu deux grands hommes, l'ancien député de Souris—Moose Mountain, Bernie Collins, et le professeur émérite [de l'Université de la Saskatchewan], Red Williams. Ils nous manqueront énormément », a déclaré Ralph Goodale, député de Regina—Wascana et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Monsieur Collins laisse dans le deuil son épouse depuis 44 ans, Del, ses parents Matthew et Annie May, David, ses huit enfants ainsi que son arrière-petite-fille Zara.

Ronald William Fewchuk

L'ancien député libéral Ronald William Fewchuk nous a quittés le 13 septembre 2017 à l'âge de 75 ans.

Monsieur Fewchuk est né le 28 octobre 1941 à Selkirk (Manitoba) et a grandi dans cette même province, à Lockport, où il a travaillé pendant de nombreuses années à Lockport Appliance. Il a été copropriétaire et gestionnaire d'entreprises de Lockport, en plus de siéger aux conseils d'administration d'hôpitaux et d'organismes d'action civique.

Il a d'abord été élu conseiller de la collectivité rurale de St. Clements (1974-1980), puis a occupé le poste de préfet de 1986 à 1989. En 1993, M. Fewchuk s'est porté candidat aux élections fédérales et a été élu député libéral de Selkirk—Red River par 3 488 voix.

À titre de député, il a siégé au Comité permanent des finances, au Comité permanent de l'environnement et du développement durable et au Comité mixte spécial sur un code de conduite.

Après la fin de son mandat, M. Fewchuk est devenu directeur général de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Il a finalement pris sa retraite en raison de son état de santé et a été élu président de l'organisme Selkirk Red River Metis Local.

Monsieur Fewchuk laisse dans le deuil son épouse depuis 57 ans, June, ses enfants Rodney et Kathy, ses petits-enfants Lee et Matthew ainsi que ses cinq arrière-petits-enfants.

Monsieur Douglas Donald Everett

L'ancien député libéral Douglas Everett est décédé le 27 mars 2018 à l'âge de 90 ans.

Monsieur Everett est né à Vancouver le 12 août 1927. En 1943, quand il avait 16 ans, il est devenu cadet au Collège

militaire Royal Roads et a intégré la Marine royale du Canada, où il a servi pendant quatre ans. Il a pris sa retraite après avoir obtenu le grade de sous lieutenant. En 1950, il a obtenu un diplôme de l'école de droit Osgoode Hall (Toronto) puis un deuxième de la faculté de droit de l'Université du Manitoba en 1951. Il a par ailleurs été reçu aux barreaux des deux provinces.

Il a ensuite fondé Domo Gas (Domo est l'abréviation de Dominion) en 1958; à cette époque, l'entreprise possédait trois pompes à essence installées sur le terrain du concessionnaire automobile Dominion Motors de la famille Everett, à Winnipeg. En 1970, l'entreprise a créé une chaîne de stations-service dans les stationnements d'épiceries Safeway de la ville.

En 1966, à l'âge de 39 ans, M. Everett est devenu le plus jeune sénateur quand le premier ministre Lester B. Pearson l'a nommé au Sénat.

Monsieur Everett était convaincu que le gouvernement existe pour aider les citoyens et que le Sénat a une incidence sur les politiques sociales. Durant son mandat de presque 30 ans au Sénat, il a présidé le Comité permanent des finances nationales pendant quatorze ans.

En 1990, il a décidé de siéger comme sénateur indépendant à la suite d'un différend au sujet de l'introduction de la TPS. M. Everett s'était d'ailleurs rallié à la position du Parti progressiste-conservateur à cette occasion. Il est demeuré sénateur indépendant pendant le reste de son mandat.

En 1988, il a fait les manchettes lorsqu'il a décidé de verser son salaire de sénateur à la Couronne, ce qu'il a fait jusqu'à sa retraite en 1994.

En 2017, le travail de M. Everett a été souligné grâce à son intronisation au temple de la renommée de l'entreprise du Manitoba et à l'obtention d'un doctorat honorifique en droit de l'Université du Manitoba.

Monsieur Everett était par ailleurs un collectionneur des beaux-arts ainsi qu'un amateur de musique swing et de cuisine. Il aimait aussi passer du temps avec sa famille. Avant son décès, il s'occupait toujours des activités de Domo. Il se présentait d'ailleurs régulièrement au bureau jusqu'à l'année dernière.

Il laisse dans le deuil Lila, ses six enfants Sarah, Bethan, Ashleigh, Jane, Douglas et Kate; ses petits-enfants Kaitlin, Christopher, Kyle, Kirsten, Dominic, Sarah, Hayley, Daniel, Laura, Annie, Andrew et Zoe; ses deux arrière petits enfants Quinn et Huxley, ainsi que ses beaux-enfants David, Nathan, Kohan, Alison, Hunter, Noah et Bennett.

Beverly Faye Desjarlais.

L'hon. Normand Grimard.

Beverly Faye Desjarlais

Après un combat contre l'atrophie multisystématisée, l'ancienne députée néo-démocrate Beverley Faye Desjarlais s'est éteinte paisiblement le 15 mars 2018 entourée de ses proches. Elle avait 62 ans.

Madame Desjarlais est née à Regina (Saskatchewan) le 19 août 1955 et a grandi à Green Lake puis à Lebret, dans la région de Fort Qu'Appelle (Saskatchewan). Dans sa jeunesse, elle a travaillé comme préposée dans une station-service, commis d'unité, préposée à la sécurité dans un aéroport, aide-infirmière et formatrice au niveau collégial.

Elle a été députée de Churchill pendant neuf ans; elle a été élue pour la première fois en 1997, battant ainsi le candidat libéral Elijah Harper, puis a été réélue en 2000 et en 2004.

Sur la Colline, elle prenait souvent les nouveaux employés sous son aile. Elle a été porte-parole du Nouveau Parti démocratique (NPD) en matière de logement et des activités du Conseil du Trésor et a représenté le parti au Comité des transports de la Chambre des communes.

Madame Desjarlais a quitté le NPD en 2005 lorsqu'elle a voté contre le mariage homosexuel, ce qui allait à l'encontre de la position du parti. Elle a siégé à titre de députée indépendante et a par la suite perdu la course à l'investiture du parti dans Churchill au profit de la députée Niki Ashton en 2005. Plus tard, elle a travaillé au ministère des Anciens Combattants sous la direction du député progressiste-conservateur et ministre des Anciens combattants Greg Thompson.

Elle s'est installée à Brandon au début de 2012 et on lui a par la suite diagnostiqué une forme à évolution rapide de la maladie de Parkinson appelée l'atrophie multisystématisée. Après avoir quitté le milieu de la politique, Mme Desjarlais a donné un cours de gestion de commis d'unité au Collège Robertson.

Madame Desjarlais était dévouée à sa communauté; elle a occupé le poste de présidente du conseil scolaire de Mystery Lake, a fait du bénévolat à l'association de hockey mineur de Thompson, a dirigé des groupes de castors et de louveteaux, a représenté le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce et a contribué aux causes qu'elle pouvait. Elle adorait passer du temps en famille, en particulier avec ses petits-enfants.

« Je suis très triste d'apprendre le décès de mon amie et ancienne collègue. Bev Desjarlais était une ardente défenseure de sa collectivité et a toujours été accueillante envers les nouveaux députés, dont j'ai fait partie, lorsqu'ils faisaient leur entrée au Parlement. Mes plus sincères condoléances à sa famille », a déclaré Nathan Cullen, député de Skeena—Bulkley Valley.

« J'ai une pensée pour mon ancienne collègue Bev Desjarlais. Elle a grandement contribué au projet du monument commémoratif de Dieppe à titre de directrice des affaires parlementaires sous la direction du ministre Greg Thompson. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis », a déclaré Jeff Watson, ancien député d'Essex.

Keith Ashfield.

Madame Desjarlais laisse dans le deuil ses parents John et Esther, ses enfants Kris, Steven et Patrick et ses onze petits enfants Emily, Benjamin, Gillian, Tyler, Tristen, Ethan, Gabrielle, Samantha, Hayden, Thomas et Charlie.

L'honorable Normand Grimard

L'ancien sénateur progressiste-conservateur, l'honorable Normand Grimard, est décédé le 28 décembre 2017 à l'âge de 92 ans.

Monsieur Grimard est né à Rigaud (Québec) en 1925. Avocat spécialisé en droit minier installé en Abitibi Témiscamingue, il a été nommé conseiller de la reine en 1959 et s'est bâti une réputation enviable grâce à sa pratique du droit minier à la Chambre de commerce du Québec.

Il s'est porté candidat à deux reprises dans la circonscription du Témiscamingue : la première fois à l'élection partielle de 1977 et la seconde aux élections générales de 1979.

Toutefois, ses efforts ont finalement porté des fruits en septembre 1990, lorsqu'il a été nommé sénateur par le premier ministre de l'époque, Brian Mulroney. M. Grimard est ainsi devenu sénateur en vertu d'une disposition rarement utilisée de la Loi constitutionnelle de 1867, à laquelle le premier ministre a eu recours pour nommer huit sénateurs supplémentaires. M. Grimard a siégé au Sénat pendant dix ans.

Il a d'ailleurs relaté son expérience et celle vécue par les huit sénateurs pendant le débat sur la TPS dans son livre L'indispensable Sénat : défense d'une institution mal-aimée.

Au cours de son mandat, M. Grimard a été vice-président du Comité permanent des privilèges, du Règlement et de la procédure et coprésident du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. Il a participé à l'apport de modifications constructives à au moins 50 articles du Règlement du Sénat.

Il a également siégé à divers comités, notamment dans les domaines des transports, des communications, de l'environnement et des ressources naturelles, des finances nationales et des affaires étrangères. Il a également été membre du Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement, du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, du Comité mixte spécial sur le projet de loi C-116, du Comité mixte spécial relatif aux conflits d'intérêts chargé d'examiner la teneur du projet de loi C-43 et de la Loi sur les conflits d'intérêts, qui vise les sénateurs et les députés.

Monsieur Grimard a pris sa retraite du Sénat en 2000, à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants Marc, Louise et Monique, ses petits-fils Guy et Christian ainsi que ses neveux et nièces.

Monsieur Keith Ashfield

L'ancien député progressiste-conservateur Keith Ashfield est décédé le 22 avril 2018 à l'âge de 66 ans.

Né à North Tay (Nouveau-Brunswick), M. Ashfield a grandi dans plusieurs régions de la province puisque son père a travaillé sur divers projets de construction. Après la mort accidentelle de celui-ci, M. Ashfield s'est établi à Lincoln et a obtenu son diplôme de l'école secondaire d'Oromocto en 1970. Après un bref passage à l'Université du Nouveau-Brunswick, il est devenu commis d'entrepôt à l'entreprise Auto Machinery Ltd. avant d'en devenir le vice-président et directeur général.

Avant de se lancer en politique fédérale, M. Ashfield a été député provincial de 1999 à 2008. Il a ensuite été élu député de la circonscription fédérale de Fredericton à l'occasion des élections générales de 2008.

De 2008 à 2018, il a occupé divers postes au sein du Cabinet du premier ministre de l'époque, Stephen Harper : ministre d'État, ministre des Ressources naturelles, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre des Pêches et des Océans.

Il a été défait lors des élections de 2015.

M. Ashfield a reçu un diagnostic de cancer en 2013, pendant son mandat comme député fédéral. Il a par la suite subi une chirurgie à cœur ouvert et reçu un traitement contre le cancer.

En mars 2018, il a annoncé qu'il retentait sa chance en politique en se présentant à l'investiture du Parti progressiste conservateur du Nouveau-Brunswick dans la circonscription d'Oromocto-Lincoln-Fredericton.

« Les membres du Cabinet sollicitaient toujours l'opinion de Keith Ashfield, champion du Nouveau-Brunswick, et celle-ci leur était précieuse. Laureen et moi pleurons la perte d'un grand Canadien et ami. Aujourd'hui, nos pensées accompagnent les proches de Keith », a déclaré l'ancien premier ministre Stephen Harper.

« Au nom de l'ensemble du caucus et de mon épouse Jill, j'offre mes sincères condoléances à l'épouse de Keith, Judy, et à leurs proches. Je souhaite que sa mémoire leur apporte du réconfort », a déclaré Andrew Scheer, chef du Parti conservateur et de l'opposition officielle à la Chambre des communes.

« Je suis sincèrement désolé d'apprendre le décès de Keith, un homme intelligent et gentil, qui avait un sens de l'humour empreint d'ironie. Je suis honoré d'avoir été son collègue », a déclaré le député de Thornhill, Peter Kent.

« Au nom du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, je tiens à exprimer notre tristesse à la suite du décès de Keith Ashfield. Nos plus sincères condoléances vont à l'épouse de Keith, Judy, à sa famille et à tous ceux qui aimaient notre ami et collègue », a déclaré Rick Lafrance, président du Parti progressiste conservateur du Nouveau-Brunswick.

« J'ai appris avec tristesse le décès de l'ancien député provincial et ministre fédéral Keith Ashfield. Il était un député dévoué et il nous manquera énormément. Nos pensées vont à sa famille et à ses amis pendant cette période difficile », a déclaré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant.

Monsieur Ashfield laisse dans le deuil son épouse Judy et ses deux enfants Seth et Tara.

Clement Vincent.

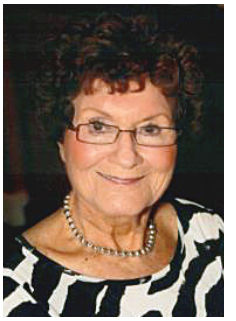

L'hon. Erminie Cohen.

Monsieur Clément Vincent

L'ancien député progressiste-conservateur Clément Vincent est décédé le 4 avril 2018 à l'âge de 86 ans.

Né à Sainte-Perpétue (Québec) le 18 mai 1931, M. Vincent a étudié dans une école de Sainte-Perpétue, au séminaire de Nicolet et au Saint Anselme College, à Rawdon (Québec). Il a été commandant dans le Corps de Cadets royaux de l'Armée canadienne (Rawdon), où il a reçu le prix du meilleur cadet en 1948. En 1966, M. Vincent a obtenu un diplôme en sciences sociales de l'Université de Sherbrooke et a ensuite travaillé comme agriculteur et représentant commercial.

Il fait ses débuts en politique à titre de premier maire de sa ville natale, de 1959 à 1961. Un an plus tard, il a fait le saut en politique fédérale et a été élu député de la circonscription de Nicolet—Yamaska. Il a ensuite été réélu en 1963 et en 1965.

Durant son mandat de député, il a été whip adjoint du Parti progressiste-conservateur de 1965 à 1966. De plus, de 1964 à 1968, il a été porte-parole adjoint en matière d'agriculture.

Il a également été membre du Comité permanent de l'agriculture, de la foresterie et du développement rural, du Comité permanent de l'habitation, de l'aménagement urbain et des travaux publics, du Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, du Comité permanent des banques et du commerce, du Comité permanent des privilèges et des élections, du Comité permanent des affaires extérieures et du Comité permanent des prévisions de dépenses. M. Vincent a également siégé au Comité spécial mixte sur le crédit au consommateur et le coût de la vie et au Comité mixte permanent du restaurant du Parlement.

Il a démissionné en 1966 pour se lancer en politique provinciale sous la bannière de l'Union nationale et a été élu député de Nicolet (Québec). De 1966 à 1970, il a fait partie du cabinet des premiers ministres du Québec Daniel Johnson et Jean Jacques Bertrand à titre de ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

En 1967, il a appris qu'en raison de problèmes financiers, l'administration du séminaire prévoyait la fermeture de l'établissement. Il a porté cette situation à l'attention des décideurs, ce qui a mené à la création de l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, en 1968.

Il a été réélu en 1970 dans la même circonscription, puis défait en 1973 au moment où la province change le nom de la circonscription, qui devient la circonscription de Nicolet—Yamaska. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de l'Union nationale de 1975 à 1976.

En 1979, la ville de Bécancour l'a remercié de toutes ses réalisations en donnant son nom à une rue. En novembre 2012, la ville a nommé en son honneur un immeuble du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Monsieur Vincent a également été auteur et a écrit son premier livre Portrait d'un homme politique en 1995; il a ensuite publié Carnet de famille en 1998 et Bribes de mémoire en 2004. Il a par ailleurs été membre du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec de 1994 à mai 1995.

« Monsieur Clément Vincent était un homme politique fidèle à ses idées et à sa formation en politique. Cependant, il a surtout été un défenseur loyal des intérêts des citoyens de sa circonscription », a déclaré Donald Martel, député de Nicolet—Bécancour et whip du deuxième groupe de l'opposition.

Monsieur Clément laisse derrière lui son épouse Yvette Thibodeau, ses enfants Jean-Yves, Daniel, François, Diane, Louis, Clément Jr et Luc; ses petits-enfants Christine, Alexandre, Marie-Pierre, Christelle, Catherine, Samuel, Pierre-Olivier, Edith, Camille, Jean Clément, Éloi et Théo, ainsi que ses cinq arrière-petits-enfants Christophe, Maryse, Hubert, Arnaud et Julianne.

L'honorable Erminie Cohen

C'est avec une grande tristesse que la famille de l'honorable Erminie Joy Cohen, ancienne députée conservatrice, a annoncé son décès survenu le vendredi 15 février 2019 à l'Hôpital régional de Saint John. À la suite d'une courte maladie, Mme Cohen est décédée en conservant l'attitude fougueuse et la philosophie du tout ou rien qui ont marqué ses 92 années de vie. Selon ses enfants, elle n'a pas perdu de temps à accepter le projet qui se présentait devant elle. Ils ont vécu ses bonheurs et ses peines alors que son état dépérissait. Fille de feu Mitchell Bernstein et Clara Bernstein (née Goldfeather), Mme Cohen a vécu toute sa vie dans la ville qu'elle aimait et à laquelle elle a tant contribué grâce à son esprit, à sa passion et à son énergie indomptable.

Madame Cohen a consacré toute sa vie à la promotion de son héritage juif, de sa ville, de sa province et de son pays. Diplômée de l'école secondaire de Saint John, elle a fréquenté l'Université Mount Allison, et elle a toujours eu une grande soif d'apprendre dans le meilleur sens de l'expression. Elle a travaillé avec son mari Ed chez Hoffman's on Main Street, entreprise qu'ils ont

L'hon. J. Trevor Eyton.

gérée pendant plus de 50 ans. Membre dévouée de la synagogue Shaarei Zedek tout au long de sa vie, elle a toujours travaillé d'arrache-pied pour un nombre innombrable d'organisations. Pendant son mandat de sénatrice, elle s'est entièrement consacrée à son travail, et elle était extrêmement fière de représenter sa province, le Nouveau-Brunswick. Elle a tiré une joie immense et une fierté indescriptible de la création et du développement du programme d'adoption du Nouveau-Brunswick. Membre à vie du Parti progressiste conservateur du Canada, elle était fière d'être une conservatrice libérale. Elle a passé d'innombrables moments joyeux avec sa famille, qui les chérira à jamais.

Madame Cohen a été précédée dans la mort par ses parents, son frère Mort et son mari pendant 58 ans, Edgar Cohen.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Cathy (Bill), Lee et Shelley (Barry), son petit-fils Micah (Trish), plusieurs neveux et nièces bien aimés et de nombreux amis et admirateurs.

L'honorable J. Trevor Eyton

L'honorable J. Trevor Eyton, ancien député conservateur, est décédé à l'Hôpital général de Toronto le dimanche 24 février 2019 des suites d'une courte maladie, entouré de ses cinq enfants. Il a rejoint sa chère épouse Jane Eyton (née Montgomery), décédée en novembre 2014, qui lui manquait énormément. Il était le père bien-aimé de Debbie (Paul Edmonds), de Susie (Greg Belton), d'Adam, de Christopher et de Sarah (Jason Gould). Il était par ailleurs très fier de ses bien-aimés petits-enfants Kate (Robert Scobie), Trevor (Steph Findlay), John et Hayley Findlay; Scott, James et Victoria Belton; Lindsay et Nigel Eyton; Bronwyn et Rory Gould. Arrière grand père dévoué d'Ella et de Beatrice Scobie, il était le fils de feu John (Jack) et de Dorothy Eyton (née Drysdale) ainsi que le frère bien-aimé de Marion Hall (feu Bill) et d'Anthony (Tony) Eyton et de son épouse June. Son amitié avec son cousin Rhys Eyton et son épouse Lynn était également importante pour lui. Il gardait des souvenirs inoubliables des nombreuses années passées avec Jane et sa famille, y compris son frère aîné dévoué, Don Montgomery, et son épouse Molly, ainsi que sa sœur Mary de Haas, tous décédés avant lui. C'est avec une grande affection que s'en souviendront ses neveux et nièces, qui, comme ses enfants et ses amis, ont beaucoup d'histoires à raconter sur celui qu'on appelait « Treasure » et son amour des farces (inspirées par son humour grinçant et sa capacité à rire de lui-même). Sa brillante carrière en droit et en affaires et sa défense de nombreuses initiatives de bienfaisance lui ont valu le respect et l'affection de nombreuses personnes. Il cultivait une passion pour mille et une choses, et bien que sa famille ait appris qu'il valait mieux s'abstenir d'exprimer un point de vue contraire au sien en politique pour éviter la leçon subséquente qu'il se devait de donner, il était un mentor généreux et attentionné qui défendait les projets et les gens auxquels il était dévoué.

Après avoir obtenu son diplôme de l'école de droit de l'Université de Toronto en 1960, il a intégré le cabinet d'avocats Tory, Tory, DesLauriers & Binnington (aujourd'hui le cabinet Torys) pour ensuite en devenir un associé. Il a cessé de pratiquer le droit en 1979 pour devenir président et chef de la direction de Brascan Limited (aujourd'hui Brookfield Asset Management), poste qu'il a occupé pendant 12 ans. Il a ensuite occupé le poste de président du conseil d'administration de Brascan pour ensuite en devenir le président principal jusqu'en 1997. Il a continué à siéger au conseil jusqu'en 2014, et a conseillé Brookfield Real Estate Services Inc. jusqu'à son décès. En 1991, le premier ministre Brian Mulroney l'a nommé au Sénat. Au cours de sa carrière, il a siégé au conseil d'administration de plusieurs sociétés, dont Coca-Cola Enterprises (Atlanta), General Motors du Canada, Noranda, Nestlé Canada, John Labatt Inc., Barrick Gold Corporation et Magna International. Il a participé aux activités d'organismes philanthropiques œuvrant dans les domaines sportif et social, dont JA Canada, la Fondation olympique canadienne et le Panthéon des sports canadiens, dont il a été président. Il faut mentionner que l'amour de M. Eyton pour le sport a duré toute sa vie. Pendant ses études à l'Université de Toronto, il a joué pour l'équipe de football Varsity Blues dont il a finalement été le capitaine. Il a été recruté par les Roughriders de la Saskatchewan et échangé aux Argonauts de Toronto. Après avoir participé au camp d'entraînement pendant une journée, il a décidé qu'il consacrerait effectivement son avenir au domaine du droit. Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 1986 et a reçu des doctorats honorifiques en droit de l'Université de Waterloo et de l'University of King's College, de laquelle il a été chancelier de 1996 à 2001. En 2000, il a reçu l'ordre de l'Aigle aztèque, la plus haute distinction attribuée à un étranger par le gouvernement du Mexique. Il a pris sa retraite du Sénat le 12 juillet 2009. M. Eyton était gentil et aimant. Homme de famille, il avait un grand cœur, était attentionné et mordait dans la vie à pleines dents. Il racontait des histoires palpitantes, organisait de joyeuses fêtes et était convaincu que « plus on est de fous, plus on rit ». Il a vécu pleinement sa vie et il a marqué de nombreuses personnes pour longtemps.

Geoff Scott.

Souvenirs de deux premiers ministres hauts en couleur

Par Geoff Scott

John G. Diefenbaker. Photo : Bibliothèque et Archives Canada.

La plupart des Canadiens qui habitent près de la Colline du Parlement ou ailleurs n'ont jamais vu leur premier ministre en personne. J'oserais même dire que la plupart des Canadiens n'ont jamais été témoins de moments très bizarres où un premier ministre se trouve en contexte informel. Pour ma part, j'ai eu la chance d'assister non pas à un, mais à deux de ces moments en compagnie de deux des grands politiciens les plus hauts en couleur, John G. Diefenbaker et Lester B. Pearson.

Le légendaire zézaiement de « Mike » Pearson, trait unique de sa personnalité réservée, lui a permis de gagner l'affection de diplomates à l'échelle internationale et d'innombrables admirateurs des libéraux du Canada. À ma connaissance, aucun journaliste ne lui en a jamais parlé. Sa manière particulière de parler retenait l'attention pendant les rassemblements libéraux surtout dans l'Ouest : « Il s'azit sûrement de la plus belle activité zamais organisée ici, à Zaskatoon, en Zaskatsewan. » Les électeurs ont récompensé le massacre du nom de la ville en élisant plusieurs députés libéraux aux élections suivantes.

Votre correspondant entre dans le sanctuaire du premier ministre, c'est-à-dire son bureau dans l'édifice du Centre, au moment où Dick O'Hagan, son attaché de presse, supervise l'installation des caméras. L'entrevue pour la chaîne CKSO Sudbury portera sur la circonscription du premier ministre, Algoma. Le premier ministre est penché à son bureau et mastique consciencieusement quelque chose.

« Ah, bonjour, Geoff. Assoyez-vous confortablement », a-t-il dit alors qu'il mastiquait ce que nous pensions être des bonbons. Sa diction était encore plus pâteuse que d'habitude : « Ze dois faire un exercice… Mmmm... » Son attaché de presse et moi avons échangé un regard interrogateur et j'ai demandé à M. Pearson : « Souhaitez-vous toujours faire l'entrevue? Nous pouvons la reporter… » Au même moment, le premier ministre du Canada crache deux objets durs, bruns et visqueux dans un mouchoir et, avec son sourire emblématique, répond : « Pardonnez-moi, mezieurs, mais ze faisais mon exercice quotidien pour m'aider à me débarrasser de ze maudit zézaiement. » Des médecins avaient conseillé à M. Pearson de « zucer un noyau de pruneau » pendant plusieurs minutes par jour. Il a prononcé le mot « noyau » en trois syllabes.

Lester B. Pearson a clos la conversation en déclarant : « Mon épouse auzi trouve za drôle! »

La honte d'une vie

J'aime beaucoup prendre l'avion, que ce soit pour me rendre ailleurs au Canada ou vers n'importe quelle destination que je peux me permettre. Je ferais un très mauvais pilote par contre. J'ai toujours eu une aversion pour l'atterrissage. Mon mécanisme de défense consiste à m'endormir au moment où la manœuvre est annoncée. « Nous amorçons notre descente. Veuillez boucler votre ceinture. » J'entends et je sens rarement les roues de l'avion toucher la piste.

J'ai d'ailleurs vécu un moment marquant avec le premier ministre John G. Diefenbaker. À l'époque jeune journaliste de la chaîne indépendante CHCH-TV, j'étais un des « préférés » du « chef Diefenbaker » dans la Tribune de la presse parce que je pouvais envoyer des entrevues du premier ministre dans les villes de sa province d'origine, Saskatoon et Prince Albert.

À plusieurs reprises pendant les campagnes électorales fédérales de 1962 et de 1963, les journalistes qui couvraient les activités de M. Diefenbaker faisaient des voyages en avion de dix-huit heures. Pendant une longue journée, nous avons parcouru la distance entre Winnipeg et Québec et avons terminé le voyage par une activité en soirée à Halifax. À l'occasion, l'attaché de presse invitait certains journalistes en première classe pour discuter en privé avec M. Diefenbaker et son épouse. J'ai reçu cette invitation pendant la dernière partie du trajet, entre Québec et Halifax.

Vous pourriez penser qu'avoir le privilège de discuter avec le premier ministre du Canada et son épouse en tête à tête dans un siège luxueux à l'avant d'un avion est le rêve de tout jeune journaliste. Le « chef » était de bonne humeur après les deux premières escales et se préparait à l'activité qui aurait lieu à Halifax en racontant des anecdotes très drôles.

J'ai manqué la majorité de cette dernière partie de voyage. Le vrombissement des moteurs avait changé. Le pilote n'avait pas terminé son annonce de l'atterrissage (Monsieur le premier Ministre, Mme Diefenbaker, mesdames et messieurs…) quand je me suis rendu compte de trois moments inoubliables qui se sont succédé. Premièrement, le premier ministre s'est mis à rire et m'a pointé du doigt : « Ha! Il s'est endormi! Je racontais une histoire et il s'est endormi comme un bébé! Ha! Il s'est endormi, comme si de rien! Ha! » Deuxièmement, les agents en civil de la Gendarmerie royale qui préparaient la descente du premier ministre m'ont jeté des regards désapprobateurs.

Le pire moment de ma crise narcoleptique a cependant été la remarque d'Olive Diefenbaker, assise à côté de moi. Avec un regard sévère d'enseignante, elle a dit d'un ton désapprobateur : « Ce n'était pas gentil, Geoff. C'était très malpoli de votre part de vous endormir pendant que John parlait. Personne ne lui a jamais fait ça. » Pour sa part, le premier ministre riait toujours.

P.-S. Les répercussions de ma sieste vers Halifax ont continué après l'atterrissage de l'avion. À peine vingt-quatre heures plus tard, les libéraux de l'opposition ont, à leur grande joie, intégré ma maladresse dans les phrases préparées pour les candidats : « Les discours de M. Diefenbaker deviennent si ennuyeux que même les journalistes s'endorment. »

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur de 1978 à 1993 dans la circonscription de Hamilton—Wentworth en Ontario.

St. John's vous invite

à la réunion régionale de 2019, qui aura lieu du 8 au 10 septembre

Joignez-vous à vos amis et anciens collègues de Terre Neuve et Labrador ainsi que d'autres régions du Canada. Inscrivez l'activité à votre agenda et planifiez votre séjour dès maintenant.

Communiquez avec le bureau de l'ACEP par courriel (exparl@parl.gc.ca) ou par téléphone (613 947 1690 ou 1 888 567 4764), ou consultez le site Web (www.exparl.ca) pour en apprendre davantage.